



KAFALA

830 DEMANDES EN ATTENTE À ALGER

Page 5

AÏD EL-FITR

UNE FÊTE SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3417 | Jeudi 14 juin 2018 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

GRÈVE DES MÉDECINS RÉSIDENTS

LE MOUVEMENT SE DIVISE

Page 3

RISQUES SANITAIRES DUS À L'ABUS DE PESTICIDES

LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE SE DÉFEND

Page 3



MONDIAL 2026

LE MAROC, CINQ FOIS MALHEUREUX

Page 24



IMAM ET... FAUSSAIRE À DJELFA

DES MILLIONS EN FAUX BILLETS SAISIS

Page 6



3

mois de prison avec sursis pour des membres du groupe Ahmadi à Béjaïa.

40

mille paquets de cigarettes saisis à El-Oued et 88 kg de kif traité à Tlemcen.

740

mille candidats passent le concours national externe de l'Éducation nationale.

Clôture aujourd'hui des nuits du cinéma au théâtre de verdure Laâdi-Flici

Organisées au Théâtre de verdure Laâdi-Flici par l'établissement Arts et culture de la wilaya d'Alger et le distributeur cinématographique MD Ciné, les Nuits du cinéma reviennent pour la troisième année consécutive avec deux projections quotidiennes. Chaque jour, les organisateurs proposent un film d'animation en première partie de soirée à l'image de *Pierre lapin* de l'Américain Will Gluck, *Sherlock Gnomes* du Britannique John Stevenson, ou encore *Ferdinand* du Brésilien Carlos Saldanha. Cette troisième édition a aussi connu la programmation de quelques films algériens, dont *En attendant les hirondelles* de Karim Moussaoui, *Certifié halal* du regretté Mahmoud Zemmouri et *Jusqu'à la fin des temps* de Yasmine Chouikh. Les cinéphiles algérois ont eu également rendez-vous avec l'avant-première algérienne du film *Deadpool 2*, un film de super héros réalisé par l'Américain David Leitch et sorti en salles le 18 mai dernier. Initiées en 2016, les Nuits du cinéma sont devenues, au bout de trois années, le rendez-vous



incontournable des cinéphiles durant le mois de Ramadhan. Les Nuits du cinéma se clôturent aujourd'hui après un programme très riche, la clôture coïncide, comme de juste, avec la fin du mois sacré.

290 agents mobilisés à Mostaganem pour la lutte contre les feux de forêt



Plus de 290 agents ont été mobilisés pour la campagne de lutte contre les feux de forêt pour cette saison 2018. Cette mobilisation concerne 246 agents permanents répartis à travers huit chantiers prêts à intervenir en cas

d'incendie, ainsi que 24 saisonniers pour la surveillance et le nettoyage des forêts. 12 tours de contrôle sont installées dans les forêts dans la partie est de la wilaya. 5 brigades mobiles et 5 véhicules d'extinction s'ajoutent aux moyens humains et matériels mobilisés par les communes et au matériel et équipements de la direction de la Protection civile. La Conservation des forêts a actualisé son plan de lutte contre les feux et installé des comités opérationnels au niveau de la wilaya. Il a également été procédé à l'installation d'une permanence de suivi et d'organisation des opérations d'intervention en cas d'incendie lors de cette campagne qui s'étale du 1^{er} juin au 31 octobre prochain. Ces dix dernières années pas moins de 494 incendies se sont déclarés à Mostaganem endommageant 594 hectares. La surface des forêts dans la wilaya de Mostaganem est de 32.700 hectares, soit 14 % de la superficie de la wilaya, dont 90 % couverts d'arbres de pins d'Alep et maritime et d'eucalyptus.

Congrès international sur la prévention et le dépistage du cancer le 23 juin à Sétif

Un congrès international sur la prévention et dépistage du cancer se tiendra le 23 juin à l'université Sétif I, a annoncé samedi le comité d'organisation de cette rencontre. Les principaux thèmes qui seront débattus par les participants à ce congrès porteront sur la surveillance épidémiologique, la prévention, le dépistage, la formation et le rôle des associations dans la lutte contre le cancer et feront l'objet d'exposés présentés par des chercheurs nationaux et internationaux, avec des ateliers thématiques, impliquant les associations, "pour relier le cancer à la société", a-t-on précisé de même source. Selon le Réseau national des registres du cancer, l'incidence du cancer est en "nette augmentation". Ce congrès sur la prévention et le dépistage du cancer "sera pour nous l'occasion d'une contribution effective pour une mise en œuvre efficace du programme de dépistage dont les mesures sont inscrites dans le Plan Cancer 2015-2019. L'occasion aussi pour débattre une approche globale et stratégique de prévention et de lutte intégrée contre les facteurs de risque du cancer", a souligné le comité d'organisation. Le congrès est orga-



nisé par la Société algérienne d'oncologie médicale, la Société algérienne de formation continue sur le cancer, en collaboration avec le Registre du cancer de Sétif, l'Association Ennour, l'Association Amel et la Direction générale de la prévention et de la promotion de la santé.

D
I
X
I
T

Mustapha Khiati : Pdt de la Forem

"Les chiffres officiels relatifs au travail des enfants en Algérie sont loin de refléter la réalité, car ils n'englobent pas la catégorie des enfants activant dans un cadre informel comme les rues et les marchés anarchiques. Des statistiques réelles sur le travail des enfants au niveau national exigent obligatoirement une coordination avec toutes les composantes de la société civile."

Il mord et arrache un bout de doigt d'un... policier

Un policier d'Elbeuf (Seine-Maritime) a été blessé lors d'une rixe devant le commissariat, samedi. Alors qu'il intervenait pour séparer deux personnes qui se battaient, le fonctionnaire a été mordu par l'un des protagonistes. Il a perdu une phalange. Entendant des bruits suspects devant le portail du commissariat, les policiers sont sortis. Ils ont alors découvert un homme en train de taper sur la vitre d'un véhicule avant de s'en prendre à la personne qui se trouvait à l'intérieur. Trois agents sont intervenus pour tenter de mettre un terme à la rixe. Mais l'un des policiers s'est fait mordre, perdant ainsi la première phalange de l'annulaire droit. Des renforts ont été nécessaires pour mettre fin à la bagarre. A noter qu'un autre agent souffre d'une entorse au pouce.

Elle refuse d'être contrôlée dans le train et... mord une policière

Une jeune femme a été interpellée en gare de Strasbourg, après avoir mordu une policière. Après avoir fait semblant de dormir, la voyageuse sans billet a fait un esclandre dans son wagon. Si bien que les contrôleurs ont appelé les forces de l'ordre en renfort devant l'hystérie de la femme. Mais son interpellation par trois policiers n'a pas été simple pour autant. Après s'être débattue, la jeune femme, enceinte, a même mordu une policière à la main. Heureusement, cette dernière n'a pas été blessée grâce aux gants qu'elle portait.

RISQUES SANITAIRES DUS À L'ABUS DE PESTICIDES

Le ministère de l'Agriculture se défend

Face aux inquiétudes provoquées par le refoulement de produits agricoles algériens par des pays étrangers, le ministère de l'Agriculture est monté au créneau pour la troisième fois depuis dimanche, pour tenter d'éteindre la polémique et de rassurer les consommateurs.

PAR INES AMROUDE

Les produits phytosanitaires à usage agricole sont soumis, avant leur mise sur le marché national, à une homologation délivrée par le ministère de l'Agriculture suite à plusieurs procédures de contrôle, a indiqué le directeur de la protection des végétaux et des contrôles techniques auprès de ce ministère, Moumen Khaled, dans un entretien à l'APS, hier. La "demande d'homologation doit notamment comprendre un certificat attestant que ce produit est homologué dans le pays d'origine, une fiche descriptive de la matière active et du produit commercial contenant toutes les données scientifiques et techniques relatives à l'identification, aux caractéristiques physico-chimiques de la matière active et du produit", explique-t-il. Cette demande doit également comprendre un dossier comportant les résultats toxicologiques et épidémiologiques de la matière active et du produit commercial, ainsi qu'un



dossier biologique comportant les résultats de l'efficacité du produit.

Les demandes d'homologation sont alors examinées par la Commission interministérielle d'homologation composée notamment des ministères chargés de l'Industrie, du Commerce, de l'Environnement, de la Santé, du Travail et de l'Enseignement supérieur.

Cette "commission est relayée par un Comité biologique composé des instituts techniques du ministère de l'Agriculture, qui sont chargés d'expérimenter les pesticides sur le terrain pour une période de deux ans", détaille-t-il.

C'est sur la base des expérimentations que la commission interministérielle d'homologation donne l'autorisation pour l'utilisation des pesticides.

Selon M. Moumen, les pesticides homologués doivent être utilisés sur des cultures, des insectes et contre des maladies précises et à des doses également bien définies.

Le même responsable précise que l'importation des produits phytosanitaires est sou-

mise à l'obtention d'une autorisation technique préalable délivrée par l'autorité phytosanitaire nationale.

D'autre part, un contrôle de conformité est exercé aux frontières avec prélèvement d'échantillons à des fins d'analyse. En cas de non de conformité du produit après analyse, l'agent de l'autorité phytosanitaire aux frontières prend des mesures d'interception notifiées à l'importateur.

À titre d'exemple, pour la période allant depuis janvier 2018, sur 772,5 tonnes de produits phytosanitaires importés, une quantité de près de 16 tonnes a été refoulée pour non-conformité.

Utilisation des pesticides

Evoquant le mode d'utilisation des pesticides, M. Moumen explique qu'un travail d'encadrement et d'accompagnement des agriculteurs est mené régulièrement par les organismes de ministère de l'Agriculture, notamment les instituts techniques, pour leur inculquer le mode d'usage du produit selon les normes pour lesquelles il a été

homologué. Il relève, entre autres, l'importance des délais d'emploi des pesticides avant la récolte (un délai minimal autorisé entre le dernier traitement et la récolte): il y a des traitements qui doivent s'arrêter une semaine avant la récolte pour certains produits, et de trois jours pour d'autres.

"Notre travail de sensibilisation porte aussi sur la nécessité de respecter les délais d'emploi avant la récolte, sachant que l'objectif principal est d'éviter l'accumulation des résidus".

Aucun cas d'empoisonnement à cause des pesticides

D'autre part, se référant au Centre national de toxicologie, M. Moumen affirme qu'"aucun cas d'empoisonnement causé par des pesticides n'a été enregistré jusqu'à maintenant."

Sur ce point, il avance que la mise en place d'organes de contrôle rigoureux est en cours. Concernant la récente affaire de refoulement de produits agricoles exportés vers le Canada et la Russie, le même responsable affirme que ce refoulement est dû au non-respect de la chaîne de froid: "Il y a des opérateurs qui ne respectent pas la chaîne de froid", regrette-t-il.

Selon ce responsable, le groupe de travail chargé d'œuvrer à la réalisation du développement durable des exportations agricoles, installé lundi dernier par le ministre du Commerce, permettra d'accompagner les exportateurs dans les filières agricoles.

I. A.

GRÈVE DES MÉDECINS RÉSIDENTS

Le mouvement se divise

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le bureau national du Collectif autonome des médecins résidents algériens (Camra) a publié, avant-hier, un communiqué, dans lequel ils appellent à la reprise des gardes, en "signe de bonne volonté" et par égard à l'approche de l'Aïd el-fitr et de la saison estivale.

Le communiqué, publié à travers des voies différentes de celles empruntées habituellement par les membres du bureau national du Camra, semble avoir été largement rejeté par les résidents qui ont été nombreux sur les réseaux sociaux à le qualifier de "communiqué de la honte", reprochant à leurs délégués d'avoir pris une décision sans se référer à la base comme ils le font à leur habitude.

Une reprise qui sème le trouble

Les résidents, troublés par ce communiqué, ont d'abord été incrédules, pensant à un "faux communiqué", comme il y en a déjà eu par le passé mais rapidement, et devant le silence des délégués nationaux, ils se sont rendus à l'évidence que le com-

munié émanait bel et bien de leur bureau national.

Selon plusieurs résidents contactés par TSA, la décision de reprendre les gardes d'urgences dès demain mercredi serait motivée par une promesse faite par le ministère de la Santé de tenir une réunion de négociations au lendemain de la reprise des gardes. Une information qui a été démentie par celui-ci mardi soir, selon plusieurs chaînes de télévision.

Avec le doute et la division semés dans les rangs des résidents par cet appel à la reprise des gardes d'urgences qui semble avoir été émis par une partie des membres du bureau national du Camra sans concertation avec l'ensemble des résidents et sans obtenir de garanties sérieuses de la part du ministère de la Santé, c'est la grève dans son ensemble qui risque l'extinction pure et simple. Le ministre de la Santé, Mokhtar Hasbellaoui, multiplie les sorties et activités, communique mais toujours en évitant le sujet de la grève des résidents ou en parlant de façon évasive, se contentant de réaffirmer sa disposition à négocier et à garder "les portes du dia-

logue ouvertes".

Un Hasbellaoui silencieux et un Hadjar menaçant

Le ministère de l'Enseignement supérieur, dont dépendent également les résidents en sciences médicales, a annoncé quant à lui la tenue d'une session de rattrapage de l'examen au diplôme d'études médicales spécialisées (DEMS), du 1^{er} au 19 juillet. Cette annonce s'adresse à la majorité des résidents en dernière année qui ont boycotté à deux reprises leurs examens en signe de protestation et dont la dernière, celle qui s'est déroulée du 18 mars au 12 avril est considérée par le ministère comme étant "la session ordinaire". Les résidents en dernière année qui ont boycotté les deux sessions sont, selon le communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur, "autorisés à s'inscrire au niveau de leurs départements respectifs, au cours de la période programmée du 17 au 24 juin 2018 afin de pouvoir se présenter à cet examen s'ils le souhaitent".

Annonçant que "cette session de rattrapage

sera la dernière à être organisée pour l'année universitaire 2017-2018", le ministère a indiqué que "les candidats au DEMS qui ne se présenteront pas à cette session de rattrapage seront considérés en situation d'abandon d'étude et par conséquent exclus".

La programmation d'une session de rattrapage du DEMS sans concertation avec les résidents concernés et les menaces d'exclusion adressées aux grévistes et aux boycotteurs sont vécues par ces derniers comme une "humiliation", sentiment exprimé par nombre d'entre eux sur les médias du Camra.

Le silence de Mokhtar Hasbellaoui et les menaces de Tahar Hadjar, combinés à l'usure des grévistes qui sont à leur septième mois de protestation ont sans doute précipité la décision du bureau national du Camra d'annoncer la reprise des gardes dès demain mercredi, sans concertation avec la base, sans assemblée générale et sans vote, mettant les résidents grévistes dos au mur.

L. B.

FÊTE NATIONALE DU ROYAUME-UNI

Bouteflika félicite la reine Elizabeth II

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à la reine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Elizabeth II, à l'occasion de la célébration de la fête nationale du Royaume, lui réité-

rant son "profond attachement" à la consolidation des relations d'amitié et de coopération qui existent entre les deux pays. "Il me plaît, au moment où le Royaume-Uni célèbre sa fête nationale, d'adresser à Votre Majesté, au nom du gouvernement et du

peuple algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos vœux les plus chaleureux de santé et de bien-être pour vous-même, et de prospérité pour le peuple britannique ami", a écrit le chef de l'État dans son message.

"Je saisis cette agréable opportunité pour vous réitérer mon profond attachement à la consolidation des relations d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays", a ajouté le président Bouteflika.

R. N.

AÏD EL-FITR

Une fête sous haute surveillance

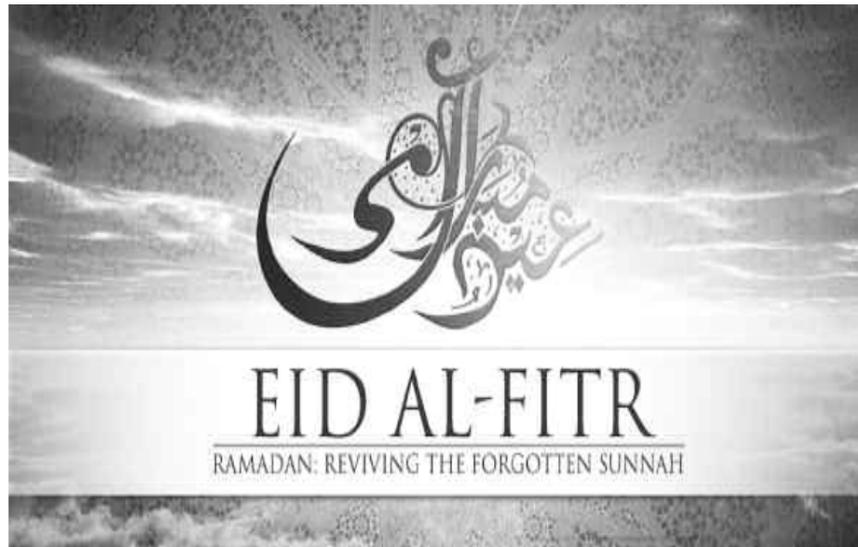
Un dispositif préventif, sera appliqué par toutes les unités et formations réparties sur l'ensemble du territoire national, par la multiplication et le renforcement des patrouilles, des points de contrôle et de fouille, à l'entrée des villes, les routes express et l'autoroute Est-Ouest.

PAR CHAHINE ASTOUATI

A l'occasion de l'Aïd el-fitr pour l'année 1439 de l'Hégire, et dans le cadre de la poursuite de l'application du dispositif mis en place, durant le mois de Ramadhan pour la protection des personnes et des biens, le commandement de la Gendarmerie nationale a pris des dispositions préventives durant les deux jours de l'Aïd, en adaptant ses dispositifs opérationnels mises en services au niveau de toutes les wilayas du pays visant la préservation de la sécurité et la tranquillité publiques.

A cet effet, un ensemble de mesures et de dispositions ont été prises pour assurer la sécurité des citoyens lors de leurs déplacements et leur présence dans les lieux publics, notamment dans les lieux de prière, les cimetières, les lieux de loisirs..., en mobilisant toutes les unités de la Gendarmerie nationale (territoriales, sécurité routière, sections de sécurité et d'intervention et unités d'intervention) afin de garantir la disponibilité permanente et continue, une intervention rapide, apporter l'aide nécessaire et présenter un service de proximité de qualité au citoyen.

Ce dispositif préventif, sera appliqué par toutes les unités et formations réparties sur l'ensemble du territoire national, par la multiplication et le renforcement des patrouilles, des points de contrôle et de fouille, à l'entrée des villes, les routes express et l'autoroute Est-ouest ainsi que sur tous les axes routiers dont les lignes ferroviaires. Il permettra d'assurer la sécurité des trains, stations de transport des voyageurs, et la fluidité de la



circulation, notamment à la fin du mois sacré, qui connaît une densité de la circulation ainsi qu'un nombre élevé des voyageurs, entre les wilayas et dans toutes les destinations, à travers les moyens de transport privé et public. A noter que le numéro vert 10-55 et les sites électroniques *ppgn.mdn.dz* et *Tariki-dz*, restent à la disposition des citoyens, 24h/24h, pour toute demande d'aide ou assistance.

La Gendarmerie nationale souhaite au peuple Algérien, une bonne fête de l'Aïd et vous accompagne dans vos déplacements et lieux de votre présence.

Qui arrêtera les poids lourds sur nos routes ?

Bon an mal an, les accidents de la route fauchent entre 3.500 et 4.000 vies humaines en Algérie. L'année passée, un peu plus de 3.600 personnes ont laissé la vie sur les routes dans quelque 25.000 sinistres.

Une légère tendance à la baisse est enregistrée, mais les chiffres demeurent extrêmement élevés proportionnellement au nombre d'habitants et surtout à la taille du parc automobile national, estimé à six millions d'unités.

Pour saisir l'ampleur du désastre, essayons une petite comparaison, avec la France bien sûr : avec son immense parc de 40 millions de véhicules, sa population avoisinant les 70 millions d'habitants et autant de touristes qui y séjournent chaque année, ce pays enregistre moins de décès sur les routes que l'Algérie (3.400 en 2017). Depuis l'Indépendance, le nombre cumulé de victimes s'apparente à un

bilan de guerre, ce qui, en principe devrait hisser la lutte contre le phénomène au rang de priorité nationale.

Dire que l'Algérie ne fait rien pour arrêter l'hécatombe serait inexact. La législation est sans cesse mise à jour avec des clauses de plus en plus répressives, les différents corps de sécurité sont bien fournis en effectifs et moyens ultramodernes, un centre national de prévention routière est mis en place avec un budget conséquent et des campagnes de sensibilisation sont régulièrement menées. Mais est-ce suffisant ?

Au vu des chiffres macabres communiqués à chaque fin d'année, on est tenté de répondre par la négative, même si, à y voir de plus près, le problème ne réside pas dans les moyens humains et matériels ainsi que dans les outils législatifs mis en œuvre.

La bonne interrogation serait donc celle-ci : l'Algérie fait-elle ce qu'il faut pour juguler le terrorisme routier ? Les actions menées ciblent-elles les véritables causes des accidents ? Là, le doute est permis, non seulement à cause du nombre de victimes qui demeure à des seuils élevés, mais aussi parce que les mêmes causes sont incriminées dans chaque bilan, sans susciter une réaction énergique et des mesures spécifiques. C'est le cas du comportement quasi criminel de certains chauffeurs de poids lourds.

Les facteurs d'accidents sont maintenant largement identifiés et même hiérarchisés. On sait par exemple que le gros des victimes sur les routes est causé par les camions de gros tonnage et les bus de transport de voyageurs. Comme ce lundi 11 juin, sur l'autoroute Est-Ouest au niveau de

Lakhdaria, où une collision a eu lieu entre deux camions et un bus de transport de voyageurs. Bilan : deux morts et six blessés.

Plus d'une fois, on a entendu des responsables de différents niveaux envisager de nouvelles mesures et promettre l'enfer aux chauffards, sans suite, hélas. Sur les principaux axes routiers, notamment les autoroutes, les mastodontes d'acier continuent de semer la mort, et au vu de certains comportements auxquels on assiste, on se demande bien si ces délinquants de la route n'ont pas un sentiment d'impunité. Excès de vitesse, surcharge, conduite sur la voie de gauche, manœuvres dangereuses...

Sur les réseaux sociaux, on a même vu des vidéos de gros tracteurs avec remorque prenant l'autoroute en sens inverse, à vive allure. La volonté de tuer est manifeste. Parfois, c'est la pression du travail et du gain qui fait prendre à certains chauffeurs des risques insensés, comme la conduite durant de longues heures, sans repos. Les accidents impliquant bus ou camions sont quotidiens, d'où la question inévitable à chaque fois qu'un grave danger plane sur la sécurité publique : que font les services de sécurité ?

Les services de sécurité tentent de faire leur travail, mais une succession de dysfonctionnements et de méthodes désuètes a fini par castrer leur action.

Déjà que policiers et gendarmes ne sont pas présents en force sur certains axes routiers, mais même quand ils le sont, leurs méthodes sont d'une inefficacité criante, avec notamment des barrages fixes et des radars aux mêmes endroits, ce qui n'est pas le meilleur moyen de surprendre les habitués. Aussi, il arrive certes qu'un chauffard soit pris en flagrant délit, mais il peut toujours récupérer son permis retiré en faisant actionner ses connaissances, où celles de son employeur.

Cela dit, le travail des agents de l'ordre aurait bien pu être simplifié si le gouvernement était allé au bout de son idée de doter les gros camions de mouchards, une méthode peu coûteuse et terriblement efficace. Tiens, une explication concernant cette autre reculade ne sera pas de trop...

C. A.

SERPORT

Djelloul Achour promu nouveau P.-dg

Le directeur général du port de Bejaïa, vient d'être promu au poste de Président-directeur général du groupe public Serport qui gère tous les ports du pays, a-t-on appris du concerné. C'est lui qui devrait désigner le nouveau DG du port de Béjaïa aujourd'hui jeudi.

R. N.

HYMNE NATIONAL SCOLAIRE

Un concours lancé prochainement

Le gouvernement algérien a décidé qu'on chantera l'Hymne national scolaire dans les écoles. C'est un prétexte pour élargir les connaissances historiques et pédagogiques des élèves. Un modèle aussi à suivre dans tous les établissements scolaires.

Avec l'objectif de conforter l'"identité algérienne et une

conscience historique, en cette période de globalisation", la ministre de l'Éducation nationale, envisage d'introduire l'Hymne national scolaire dans toutes les écoles.

Pour ce faire, Nouria Benghabrit a décidé de lancer un concours pour le choix de l'hymne national scolaire, avec le bon choix aussi des paroles permettant de défendre les valeurs

nationales et les intérêts nationaux, un message fort à transmettre pour les enfants.

La ministre, veut ainsi, à travers ce nouveau concept, qui existe déjà dans certains pays, de mettre en valeur et renforcer les principes et les objectifs de l'école algérienne.

R. N.

KAFALA

830 demandes en attente à Alger

830 dossiers de demandes de Kafala (recueil légal) d'enfants orphelins ou assistés sont en attente au niveau de la wilaya d'Alger, a indiqué la vice-présidente de l'APW chargée des affaires sociales, culturelles et religieuses.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Les "demandes de Kafala déposées par des familles n'ayant pas eu le privilège d'avoir des enfants au niveau de la Direction de l'action sociale (DAS) sont en attente depuis 2011 malgré la hausse du nombre d'enfants assistés en manque de chaleur familiale sont au nombre de 830", a déclaré à l'APS Farida Djabali en marge d'une visite des membres de la Commission des affaires sociales de l'APW d'Alger à un nombre de Centres de l'enfance assistée et de personnes âgées.

"Le problème ne vient pas des services de la DAS mais de l'absence d'une actualisation du dispositif de la Kafala pour faciliter les procédures devant permettre à ces enfants de profiter d'un foyer familial et leur insertion sociale", a-t-elle expliqué. Dans cette optique, Mme Djabali a mis l'accent sur l'impératif de "mettre à jour" les lois où un vide juridique a été relevé, notamment en termes de définition de la durée d'accueil de l'enfant dans le Centre et de délai donné à la mère biologique pour décider de l'abandon ou non de son enfant, car souvent, a-t-elle dit, la mère laisse son bébé au centre sans officialisation de l'abandon pour permettre son adoption - par une autre famille".

Elle a appelé, à ce propos, à mettre en place des mesures de protection visant à mettre l'enfant sans famille dans le cadre du recueil légal afin qu'il puisse vivre au sein d'une famille à travers laquelle est préservé son équilibre psychologique. Par ailleurs, la présidente de la commission des affaires sociales et culturelle de l'APW d'Alger, Kadri Ahlam, a indiqué que la visite a été l'occasion de constater les lacunes dont souffrent ces Centres,



dont "le manque de la ressource humaine (fonctionnaires et encadreurs), qui représente un obstacle pour une bonne prise en charge des pensionnaires".

Relevant le peu d'attrait de ces structures en raison des salaires bas, elle a cité également, entre autre les lacunes constatées par la commission, le manque de véhicules d'urgence, l'humidité dans les chambres et le délabrement des salles de bain et salles d'eau nécessitant des travaux, notamment au centre de Sidi-Moussa, qui connaît des travaux de restauration du pavillon pour malades mentaux. Le même constat a été fait sans nombre de pavillons et salles d'eau du centre pour enfance assistée d'El-Mohammadia en raison des fuites d'eau. La directrice du centre de personnes âgées de Sidi-Moussa, Balhi Naïma, a déclaré, pour sa part, que cette structure prend en charge 101 pensionnaires (hommes et femmes) issus de différentes wilayas du pays dont 36 personnes atteintes de déficience mentale.

Le centre a bénéficié de subventions de la wilaya d'Alger et de la direction de l'action sociale pour la réfection de certains pavillons et la cuisine, selon la responsable qui a ajouté que "l'état du centre nécessite des réfections d'urgence". Mme Balhi a estimé nécessaire de placer les personnes atteintes de déficience mentale

dans des centres spécialisés pour alléger la pression.

La directrice de SOS-village d'enfants de Aïn-Taya, Tahir Siham, a mis l'accent sur les efforts du personnel médical, des psychologues, des pouponnières et des éducatrices qui prennent en charge 33 enfants dont 12 enfants atteints de différents handicaps (3 mois-22 ans), ajoutant que ces enfants qui ne font pas l'objet de demandes de prise en charge en raison de leur état de santé difficile, sont placés dans le centre sur instruction du juge des mineurs conformément à des procédures précises.

Pour sa part, Ghouïlem Hayet, chargée du dossier de l'enfance assistée à la direction de l'action sociale d'Alger, a fait savoir qu'il y avait plusieurs ateliers de travail réunissant les partenaires du secteur de la Solidarité nationale et de la justice dans le domaine de l'actualisation des lois relatives à la prise en charge des enfants assistés, soulignant que les pouvoirs publics œuvraient au parachèvement de la promulgation de textes d'application issus de la loi 12-15, relative à la protection de l'enfant, datée du 15 juillet 2015.

R. R.

APRÈS L'ASSASSINAT D'UN CHINOIS EN ALGÉRIE

La Chine inquiète pour la sécurité de ses ressortissants

PAR RACIM NIDAL

La Chine a mis en garde avait hier, via son ambassade à Alger, ses ressortissants en Afrique du Nord, pour prendre des "précautions de sécurité supplémentaires à la suite d'un récent cambriolage mortel" d'un citoyen chinois en Algérie, rapporte l'agence chinoise Xinhua, ce mercredi.

L'ambassade a déclaré dans un communiqué sur son site officiel qu'un employé d'une entreprise chinoise est "mort des suites de ses blessures après une attaque au couteau dimanche après-midi dans la région de Dar el-Beïda à Alger."

Le chef de la section consulaire de l'ambassade de Chine s'est rendu mardi au siège de la police d'Alger et au commissariat de Dar el-Beïda pour exprimer "ses sérieuses inquiétudes sur l'incident, tout en demandant à la Police algérienne de tout faire pour arrêter le meurtrier", selon la même source.

L'ambassadeur chinois, Yang Guangyu, a prévu de rencontrer des responsables du ministère algérien des Affaires étrangères mercredi pour les "inciter à attacher une plus grande importance à la sécurité des citoyens et des entreprises chinoises en Algérie et prendre des mesures concrètes

pour assurer leur sécurité." Le communiqué a révélé que "plusieurs régions d'Algérie ont récemment été le théâtre de plusieurs cas de vols à main armée et de cambriolages contre des sociétés et du personnel chinois, entraînant des dommages corporels et matériels à des degrés divers".

L'ambassade a exhorté les entreprises et les citoyens chinois en Algérie à "élever leur degré de vigilance et à prendre des mesures préventives supplémentaires quant à la sécurité."

R. N.

SELON LE MINISTRE
DU TRAVAIL

Des pays font du lobbying contre l'Algérie à l'OIT

Des pays exerceraient du lobbying au sein de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour déstabiliser l'Algérie. C'est en substance ce qu'a révélé le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, lors d'une conférence consacrée au travail des enfants. Le ministre qui s'est évidemment bien gardé d'identifier ces pays qui s'agitent pour "saper la stabilité de l'Algérie", tout en citant la commission des "critères" au sein de l'OIT, dont certains membres influents tenteraient, d'après lui, de créer des problèmes "à ceux qui ne s'inscrivent pas dans leurs agendas". Mourad Zemali est allé jusqu'à qualifier cette structure de "cour de justice" en ce qu'elle a convaincu l'OIT de dépêcher en Algérie une "commission de haut niveau" à l'effet d'enquêter sur la réalité des droits des travailleurs et des libertés syndicales entre autres.

Le ministre du Travail révèle ainsi que le Syndicat national des personnels l'administration publique (Snapap) a déposé une requête auprès de la commission de critères de l'OIT pour réclamer son agrément. De même qu'un avocat affilié à un syndicat de ce corps, a également déposé une plainte auprès de l'OIT accusant l'Algérie de ne pas respecter le droit syndical. Mais ces plaintes n'ont pu aboutir grâce aux "preuves fournies par le ministère, à savoir que le syndicat et l'avocat ne représentent qu'eux-mêmes".

ENIEM À OUED-AÏSSI

Un incendie ravage l'usine

Les éléments de l'unité principale de la Protection civile de Tizi-Ouzou sont intervenus pour maîtriser un incendie au niveau de l'usine Eniem de Oued Aïssi, au sud-est de la commune de Tizi-Ouzou, a rapporté avant-hier un communiqué de ce corps constitué.

L'incendie, qui s'est déclaré vers 13h au niveau du bloc administratif de l'entreprise, a provoqué des dégâts matériels dans deux bureaux, ajoute le texte, qui ne fait état d'aucune victime.

Une vingtaine d'agents de la Protection civile, une ambulance et trois engins d'incendie ont été mobilisés pour cette opération.

R. N.

"ALGER, VILLE INTELLIGENTE"

Une étude sur le projet bientôt publiée

Le cabinet d'intelligence économique "Oxford Business Group" (OBG) qui est l'associé des services de la wilaya d'Alger dans l'organisation de la Conférence internationale Smart Cities 2018, devant se tenir à Alger fin juin courant, publiera une étude approfondie des réalisations et des objectifs du projet "Alger, ville intelligente".

PAR ROSA CHAOUI

C'est ce qu'a indiqué un communiqué de OBG. La même source a fait savoir que dans le cadre de la préparation de la Conférence internationale Smart Cities 2018 qui se tiendra les 27 et 28 juin prochains sous le patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le cabinet OBG, en tant que partenaire de la wilaya pour l'organisation de cet évènement, publiera une étude approfondie des réalisations et objectifs du projet.

Un livret présentant les technologies de pointe, les partenariats existant en Algérie ainsi que l'étude qui abordera les réalisations et les objectifs à moyen et long terme des villes intelligentes sera publié en cette occasion. Le livret qui abordera plusieurs thématiques en relations avec le projet contiendra, en outre, des entretiens exclusifs avec le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, le conseiller stratégique de la wilaya responsable du projet Alger, ville intelligente, Riad Hartani et l'économiste en chef pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord auprès de la Banque mondiale, Rabah Arezki.

Le document sera inséré dans la prochaine édition du rapport d'OBG intitulé : "Alger 2018" qui sera publié à la



fin 2018. Le communiqué a également abordé les opportunités que représente la capitale algérienne pour les acteurs internationaux dans le domaine des nouvelles technologies et qui auront à les découvrir lors de cette conférence devant regrouper des responsables politiques, des chefs d'entreprises économiques, nationales et étrangères en sus de représentants d'organisations non gouvernementales.

Selon une lecture de M. Hartani contenu dans le communiqué, le projet "Alger, ville intelligente", fondé sur le développement des technologies, a pour but de faire d'Alger une plaque tournante pour les entreprises technologiques africaines en accompagnant activement les entrepreneurs

tant sur le plan de la logistique, de la recherche de financement que du développement des infrastructures.

L'investissement dans ce domaine permettra de tirer profit de toutes les opportunités de développement liées aux innovations technologiques, pour bénéficier à l'ensemble des secteurs de l'économie nationale, relève la même source.

Le communiqué a rappelé le projet de ville intelligente, lancé il y a plus d'un an par la wilaya d'Alger, dans le but de mobiliser les acteurs locaux du secteur des nouvelles technologies et à faire émerger un écosystème compétitif des startups innovantes. La Conférence permettra de mettre en exergue les "efforts déployés par la wilaya pour

soutenir l'essor de ces technologies et inviter les investisseurs à s'engager dans ce projet de grande ampleur".

Bien qu'accusant un certain retard par rapport à d'autres pays de la région en matière de nouvelles technologies, cette initiative devrait permettre à l'Algérie d'inverser la tendance et l'engagement de la wilaya d'Alger témoigne de la volonté des autorités de promouvoir l'entrepreneuriat et l'émergence de PME innovantes, en droite ligne avec la politique de diversification de l'économie nationale, a noté le rédacteur régional d'OBG pour l'Afrique du Nord, Jaime Pérez-Seoane.

Des représentants politiques de plusieurs pays voisins et des industriels algériens et internationaux prendra part à cet évènement d'envergure, a indiqué le communiqué, relevant que la Conférence verra, en outre, la présence de conférenciers du Japon, de la Corée, des États-Unis, de France, du Royaume-Uni, des Emirats arabes unis, d'Inde, d'Égypte, de Turquie, d'Allemagne et du Canada.

L'Algérie dispose, selon le rédacteur en chef d'OBG, Olivier Cornock, des ressources humaines nécessaires au développement d'un hub technologique qui peut rayonner en Afrique du nord et en Afrique subsaharienne.

R. C.

IMAM ET... FAUSSAIRE
À DJELFA

La PJ saisit des millions en faux billets !

Un réseau de criminel spécialisé dans la confection de fausse monnaie a été démantelé, avant-hier mardi, à Djelfa. Trois personnes impliquées ont, ainsi, été interpellées par la Police judiciaire de la Sûreté de Djelfa. Parmi elle, un imam !

Exploitant des informations, la PJ a réussi à venir à bout de ce réseau qui fabriquait des billets de banques de 2.000 DA, 1.000 DA, et 200 DA. Ces derniers étaient ensuite écoulés dans les souks et les marchés. Notamment, en cette période de l'Aïd el-fitr, dans l'achat de produits électroménagers, Smartphones ou encore de vêtements.

R. N.

ESTHÉTIQUE DE LA GRANDE MOSQUÉE D'ALGER

L'importance de l'aspect artistique mise en avant

PAR RAYAN NASSIM

Les responsables du projet ont été instruits pour conclure des contrats avec des artistes en céramique et en décor et de leur offrir toutes les conditions favorables.

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a mis l'accent, lors d'une visite d'inspection qu'il a effectuée avant hier soir à la grande mosquée d'Alger, sur l'importance de l'aspect artistique en matière de décor intérieur et d'aménagement extérieur de la mosquée.

Lors de sa visite au chantier du projet en compagnie du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi et du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh pour s'enquérir de l'avancement des travaux, Temmar a précisé que le design intérieur et extérieur de la mosquée devrait refléter le cachet algérien authentique et le style islamique.

A ce propos, le ministre a instruit les responsables du projet de conclure des contrats avec des artistes en céramique et en décor et de leur réunir toutes les

conditions favorables.

Accompagnés d'une délégation, les deux ministres ont écouté les préoccupations des artistes designers, affirmant l'impératif de réunir toutes les conditions nécessaires.

Le secteur de la Culture prendra part également à cette opération en désignant un artiste spécialisé à la tête de l'équipe chargée du décor et de calligraphie. 4 artistes travaillent sur la calligraphie de 17 tableaux en céramique à la salle d'honneur, en sus d'une autre équipe de plâtriers chargée du décor des couloirs, des plafonds et des murs. Cette visite nocturne s'inscrit dans le cadre du suivi du taux d'avancement des travaux et d'encourager les ouvriers à poursuivre leurs efforts afin de respecter le calendrier fixé par le secteur, estime M. Temmar. Elle permet également le contrôle de la qualité de l'éclairage artistique et en laser, ajoute-t-il.

"C'est un projet grandiose initié par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika dont la réalisation devrait maintenir la même cadence afin de le réceptionner dans les délais fixés", a-t-

il poursuivi, insistant sur l'importance de l'étroite coordination entre les responsables du projet afin de lever tous les obstacles entravant l'avancement du projet.

Pour sa part, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a précisé que "l'aspect artistique enrichira davantage cette œuvre architecturale religieuse, culturelle et scientifique, mettant en avant la contribution des artistes algériens en matière de mosaïque et de calligraphie".

L'Algérie est l'une des écoles de référence en la matière, a-t-il avancé, ajoutant "nous avons rencontré plusieurs artistes ayant une expérience avérée dans ce domaine qui ont présenté des conceptions importantes à même de rajouter une touche spéciale à la réalisation de la mosquée".

De son côté, le wali d'Alger a fait savoir qu'un bureau d'étude a été chargé de l'élaboration d'une étude sur la coordination des travaux de décoration intérieure avec la façade donnant sur la promenade des Sablettes et l'aménagement de oued El-Harrach.

R. N.

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DES FORMATEURS EN ALGÉRIE

La participation des firmes russes mise en exergue

A l'issue de l'audience, il a été convenu, dans le cadre de la mise en œuvre de nouveaux projets de privilégier les actions de la formation et le perfectionnement des formateurs et la modernisation des moyens technico-pédagogiques d'appui à la formation, précise la même source.



La formation et le perfectionnement des formateurs ainsi que la participation active des firmes industrielles russes dans l'effort de formation et d'apprentissage ont été soulignées par le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohammed Mebarki, avec l'ambassadeur de la Fédération de Russie, Igor Bellaec, qu'il a reçu en audience, indique un communiqué du ministère.

A l'issue de l'audience, il a été convenu,

dans le cadre de la mise en œuvre de nouveaux projets de privilégier les actions de la formation et le perfectionnement des formateurs et la modernisation des moyens technico-pédagogiques d'appui à la formation, précise la même source.

Les entretiens entre les deux parties ont porté aussi sur l'état des relations entre les deux pays, ainsi que les voies et moyens permettant leur développement dans le

domaine de la formation et de l'enseignement professionnels.

M. Mebarki a présenté à cette occasion les axes prioritaires du programme de réforme de son département ministériel, soulignant la nécessité de mettre à niveau la formation des formateurs et des gestionnaires d'établissements et de moderniser les dispositifs d'ingénierie pédagogiques pour répondre aux besoins en compétences

demandées par le marché de l'emploi.

De son côté, l'ambassadeur russe a souligné l'importance de la formation technique et professionnelle pour accompagner les programmes d'investissement et de relance économique, soulignant qu'il a eu à relever l'importance qualitative des programmes publics pour la promotion de ce segment du système éducatif en Algérie.

Il a également esquissé des pistes de coopération et d'échanges et a évoqué le rôle que peuvent jouer les firmes russes implantées en Algérie, en termes de transfert d'expertises et de savoir-faire.

Enfin, les deux parties se sont félicitées de l'enrichissement du dispositif juridique qui régit les deux pays en matière d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques dans le domaine de la formation professionnelle par la signature à Alger, le 10 octobre 2017 d'un programme exécutif dans le domaine de la formation professionnelle, à l'occasion de la visite à Alger du Premier ministre Russe, Dmitri Medvedev.

R. E.

PÉTROLE, ATTEINTE DE L'OBJECTIF SUR LES STOCKS

L'Opep reste prudente

Les perspectives pour le marché mondial du pétrole au deuxième semestre 2018 sont hautement incertaines même si l'effort de réduction des stocks a porté ses fruits, écrit l'Opep dans son rapport mensuel. La tonalité de ce document donne à penser que le cartel des exportateurs ne sera pas pressé d'assouplir son accord d'encadrement de l'offre en vigueur depuis janvier 2017 lors de sa réunion la semaine prochaine. Cette limitation de l'offre, coordonnée avec d'autres pays comme la Russie, était destinée à ramener les stocks de pétrole des pays développés à leur moyenne sur cinq ans. Dans son rapport, l'Opep indique que les stocks des pays développés ont été en avril inférieurs de 26 millions de barils à

leur moyenne sur cinq ans, alors qu'ils étaient supérieurs de 340 millions de barils en janvier 2017.

Alors que les cours sont remontés à 80 dollars le baril le mois dernier, au plus haut depuis fin 2014, l'Arabie saoudite et la Russie ont évoqué la possibilité d'un relèvement de leur production. L'Opep et ses partenaires pourraient prendre une décision lors de leur réunion des 22 et 23 juin à Vienne.

L'Opep affiche, toutefois, sa prudence dans le rapport publié mardi, en raison de l'augmentation plus forte que prévu de la production des pays extérieurs au cartel et de la probabilité d'un affaiblissement de la demande.

"Récemment, les contrats à terme sur le

pétrole brut ont perdu de l'élan dans un contexte d'incertitude alors que les traders se préparent à ce qu'une offre supplémentaire revienne potentiellement sur le marché", écrit l'organisation.

"Si la demande de pétrole aux Etats-Unis, en Chine et en Inde montre un certain potentiel haussier, les risques baissiers pourraient limiter ce potentiel à l'avenir." Ce rapport indique que les pays membres de l'Opep continuent de dépasser les objectifs de baisse de production qui leur sont assignés, quand bien même leurs extractions ont augmenté en mai et que l'Arabie saoudite augmente son offre.

La production de l'Opep a ainsi progressé de 35.000 barils par jour (bpj) à 31,87 millions de bpj. L'Arabie saoudite a indi-

qué au cartel que sa propre production était repassée au-dessus de 10 millions de bpj.

R. E.

PRODUITS AGRICOLES REFOULÉS

Non respect de la chaîne de froid

Le refolement de dattes et de pommes de terre exportées par l'Algérie vers le Canada et la Russie est dû au non respect de la chaîne de froid par l'exportateur, a indiqué le directeur de la protection des végétaux et des contrôles techniques auprès du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Khaled Moumen. Précisant que les services du ministère de l'Agriculture n'ont toujours pas reçu de notification concernant ces marchandises refolementées, M. Moumen fait savoir que "selon les dernières investigations, il s'agit d'un exportateur privé qui n'a pas respecté la chaîne de froid en n'ayant pas utilisé le conteneur frigorifique. Ce qui a provoqué la multiplication de nombre d'insectes dans les dattes exportées".

Quant à la quantité de la marchandise refolementée, le même responsable explique qu'il s'agit de 18 tonnes de dattes exportées vers le Canada entre septembre et

octobre 2017. Selon lui, des procédures de contrôle ont été effectuées au préalable par des laboratoires nationaux qui ont démontré que les normes phytosanitaires avaient été respectées. Par ailleurs, M. Moumen souligne que depuis novembre dernier à ce jour, 36 opérations d'exportations ont été bloquées par les services algériens du contrôle phytosanitaire en raison de non-respect des normes phytosanitaires. Ces opérations ont porté sur des produits maraichers (pomme de terre, tomates, poivrons...).

Pour rappel, le ministère de l'Agriculture avait précisé lundi dans un communiqué que durant l'année 2018, les seules notifications parvenues à ses services ont concerné deux opérations d'exportation de pâtes et de boissons gazeuses expédiées vers le Canada lequel a décidé leur refolement pour cause de non-traitement du bois d'emballage et non pour des raisons phy-

tosanitaires.

S'agissant des exportations des produits maraichers et dattes réalisées par l'Algérie depuis janvier 2018, il a précisé que pour la dattes, des quantités de 736,6 tonnes ont été exportées vers le Canada, de 1.884,98 tonnes vers la Russie et de 2.325 tonnes vers la France.

L'Algérie a également exporté 560 tonnes de dattes vers l'Espagne, 500 tonnes vers l'Allemagne et 335 tonnes vers le Qatar. Pour ce qui est des produits maraichers, 800 tonnes ont été exportées vers l'Espagne, suivie du Qatar avec 300 tonnes, de la France avec 200 tonnes et de la Russie avec 6 tonnes.

Pour le même responsable, ces quantités exportées démontrent la bonne qualité des produits agricoles algériens exportés et le respect des normes internationales.

R. E.

ECONOMIE CHINOISE

Assouplissement des règles pour les investisseurs étrangers

La Chine a assoupli les conditions encadrant les sorties de capitaux effectuées par certaines catégories d'investisseurs étrangers détenant des actions ou des obligations chinoises, dernière initiative en date de Pékin pour ouvrir ses marchés. L'administration publique du marché des changes en Chine (Safe) a annoncé la suppression du plafond mensuel de 20% sur les fonds rapatriés dans le cadre du mécanisme pour les investisseurs institutionnels étrangers qualifiés (QFII), dont la devise d'usage est le dollar. Elle a aussi supprimé la période de blocage de l'investissement principal pour les QFII et les RQFII, le mécanisme équivalent mais en yuan. Cette initiative survient moins de deux semaines après l'intégration par MSCI de plus de 200 entreprises chinoises cotées dans son indice des marchés émergents.

"C'est conforme avec la politique globale d'ouverture de la Chine et cela pourrait contribuer à raccourcir la procédure vers la pleine inclusion de la Chine dans MSCI", dit Ivan Shi, responsable de la recherche au sein du cabinet Z-Ben Advisors, en soulignant que les questions de l'accessibilité et du rapatriement des capitaux étaient deux grandes sources de frustration pour les investisseurs étrangers.

La Safe autorise aussi, désormais, les investisseurs des catégories QFII et RQFII à prendre des positions de couverture sur les changes en Chine.

R. E.

MEDEA

Relance des travaux de la 4^e rocade d'ici fin août

Les travaux de réalisation des sections de la 4^e rocade d'Alger, qui relie la localité de Hannacha à la ville de Berrouaghia sur un linéaire de 43 km, à l'arrêt depuis plusieurs mois, seront relancés d'ici "fin août prochain", avait indiqué, en mai dernier, le directeur des travaux publics.

"La réalisation des sections de la 4^e rocade d'Alger, situées entre les limites de la wilaya d'Ain-Defla et la sortie sud de la commune de Berrouaghia (RN 1), va redémarrer, au plus tard à la fin du mois d'août prochain, après la prise en charge des contraintes à l'origine des arrêts répétitifs enregistrés sur ce projet", a indiqué Yahia Meziane lors de l'examen du dossier des travaux publics en conseil de l'exécutif. Selon le DTP, la principale contrainte sur laquelle butait ce projet structurant, à savoir le manque de liquidités financières, est "en passe d'être solutionné", suite à l'intervention de l'Algérienne des autoroutes (ADA), maître d'ouvrage du projet, ajoutant que les fonds nécessaires à la relance des travaux en suspens seront débloqués, au début du 2^e semestre de l'année en cours. "D'autres contraintes, liées notamment au déplacement des réseaux électrique et d'AEP, ayant induit des glissements sur les délais de réalisation de ce projet, sont également pris en charge", a-t-il noté, assurant que les travaux de déplacement des lignes électriques de haute tension et des canalisations de la conduite du barrage de Ghrib, qui longent une partie de ce tracé, seront achevés d'ici la fin juillet prochain.

M'SILA

Laboratoires de recherche de l'université Mohamed-Boudiaf

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a appelé, mercredi dernier à M'sila, à penser à l'avenir à développer la production de certaines inventions des laboratoires de recherche dépendant de l'université Mohamed-Boudiaf.

Lors de sa visite au campus de la ville d'une exposition de produits développés par des chercheurs de l'université, dont des matériaux de construction, des systèmes informatiques et un prototype de drone, M. Hadjar a estimé que ces inventions doivent trouver leur chemin vers des entreprises économiques dans un cadre contractuel. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique s'est, notamment, intéressé à certains matériaux destinés au secteur du bâtiment, dont des modèles de briques et des panneaux d'isolation en plastique qui, selon les explications données, répondent à toutes les normes requises par le secteur. M. Hadjar s'est entretenu avec les membres de la famille universitaire sur leurs préoccupations, notamment pédagogiques avant d'inspecter des projets de structures sportives dont une piscine et une salle omnisports relevant de l'Institut des sciences et techniques des activités physiques et sportives.

Depuis 1999, l'université de M'sila, qui accueille actuellement 35.000 étudiants, a bénéficié de projets ayant permis la réalisation de 26.000 places pédagogiques.

Le ministre devra également inspecter une résidence universitaire de 2.000 lits et inaugurer 1.000 places pédagogiques et une résidence de 500 lits à l'École normale supérieure de Boussaâda.

APS

GHARDAIA, COMMUNE DE DE BERRIANE

Attribution de 294 logements PL

Un quota de près de 2.000 logements publics locatifs, répartis entre les communes de Ghardaïa, Guerrara, Métlili, Zelfana, Bounoura et El-Atteuf, seront attribués à leurs bénéficiaires prochainement, a assuré le directeur du logement, Abdelhalim Mellat.

PAR BOUZIANE MEHDI

Les clés d'un quota de 294 logements publics locatifs (LPL) ont été remises à leurs bénéficiaires dans la commune de Berriane à l'occasion de la célébration de "Leilat El-Qadr" (la nuit du destin), alors que 1.000 décisions d'aide à l'habitat rural ont également été remises à leurs bénéficiaires dans les treize communes de la wilaya à la même occasion, a annoncé le directeur du logement, Abdelhalim Mellat.

Un quota de près de 2.000 logements publics locatifs, répartis entre les communes de Ghardaïa, Guerrara, Métlili, Zelfana, Bounoura et El-Atteuf, seront attribués à leurs bénéficiaires prochainement, a assuré le même responsable, ajoutant qu'au moins 3.191 autres logements



de type LPL, dotés de l'ensemble des commodités pour une vie décente, sont en cours de construction à travers les différentes communes de la wilaya.

Avec un taux d'avancement estimé à 60%, ces logements seront distribués « dès le parachèvement des travaux, notamment le raccordement aux divers réseaux et l'aménagement extérieur », a précisé M. Mellat, affirmant que des efforts soutenus sont déployés pour accélérer le rythme des chantiers d'habitat dans la wilaya, conformément aux orientations du gouvernement afin de satisfaire une demande croissante en la matière estimée à plus de 18.500 demandeurs de logements.

M. Mellat a fait savoir que, parallèle-

ment, un programme de plus de 4.300 unités de logements (1.370 LPL, 100 logement de type AADL et 2.832 logement ruraux) est en cours de réalisation sur le site du nouveau pôle urbain de Hassi El-Gara (wilaya déléguée d'El-Ménéa) qui s'étend sur une superficie de plus de 600 hectares.

Selon les données de la Direction locale du secteur, le parc de logement de la wilaya de Ghardaïa se compose de plus de 103.500 unités, tous types confondus, avec taux d'occupation du logement (TOL) estimé à 5,39 personnes par habitation.

B. M.

TIZI-OUZOU, PRÉSERVATION DE SON PATRIMOINE BÂTI

Ath-Yenni, terre de muse et d'Histoire

Commune constituée de sept villages coïncés sur une crête du Djurdjura, Ath-Yenni, terre de muse et d'Histoire qui a donné à la culture et à la Révolution algérienne de grands noms, a initié un projet pour la préservation de son patrimoine bâti. La principale route desservant le chef-lieu de commune d'Ath-Yenni ainsi que les villages construits le long de cette voie de communication dévoile, après quelque centaines de mètres, au lieu-dit Vava-Hamza, sur une statue en bronze posée sur un socle en roches brutes et naturelles extraites du giron du Djurdjura, un homme qui a marqué la culture et l'identité nationale par son œuvre littéraire et ethno-anthropologique.

La stèle à l'effigie de Mouloud Mammeri, l'enfant du village Taourit-Mimoune, rappelle aux visiteurs que cette petite commune d'un peu plus de 6.500 habitants, agrippée à un flanc de montagne à 900 mètres d'altitude, a enfanté un grand homme de lettres et un ethno-anthropologue attaché à l'identité millénaire de son pays. Pourtant, l'auteur de *La colline oubliée* n'est pas le seul nom dont se targuerait les Ath Yenni. Cette localité a aussi donné d'autres grands hommes dont la renommée a dépassé les frontières du pays, à l'instar des chanteurs Idir et Brahim Izri, de l'islamologue, philosophe, professeur d'université et militant du dialogue interreligieux Mohammed Arkoun, du chahid Dr Nedir Mohamed et du moudjahid et officier du corps de la santé de la wilaya III historique, Mustapha Laliem.

Ath Yenni c'est aussi une histoire d'art, art de transformer l'argent en bijoux sertis de corail, des armes blanches, des armes à feu et de frapper la fausse monnaie. A propos de cette dernière activité et selon des témoignages recueillis sur place, des artisans reproduisaient la monnaie pour,

notamment, payer les impôts de plus en plus élevés exigés par les autorités turques de l'époque.

Un témoin matériel de fabrication de fausse monnaie est toujours visible dans le village d'Ath Larbaâ. Il s'agit de la mosquée turque reconnaissable à ses arcades, un élément d'architecture qui n'est pas utilisé en Kabylie.

Pour préserver ce riche patrimoine et la mémoire collective qu'il véhicule, l'association Tamurt développement, en partenariat avec ID Méditerranée et l'APC d'Ath Yenni, a lancé, à partir des villages Ath Larbaâ et Ath Lahcène, un projet intitulé « Ath yenni, patrimoine local mémoire partagé ».

Une première sortie repérage des sites à protéger a été organisée par les porteurs de ce projet en présence du président d'APC, Smaïl Deghoul, des présidents des comités de ces deux villages et de représentants de l'APW et de la Direction de la culture représentée par Boussaâd Hadjira et Bouahadoun Noura du service patrimoine, partenaire dans cette démarche pour le classement des « sites remarquables ».

« Il s'agit, à travers ces sorties, de réaliser un inventaire du patrimoine matériel qui pourra faire l'objet d'un classement », a indiqué Mohamed Kemmar, président de l'association Tamurt développement, qui a fait savoir qu'une trentaine de « sites remarquables » ont été recensés à Ath Yenni dont des fontaines, des moulins, des forges, des villages, des mosquées et autres monuments historiques.

En plus de la sauvegarde du patrimoine bâti, l'autre objectif est « d'intégrer cette richesse dans une perspective de marketing territorial et de développement économique local, notamment par la création d'activités de tourisme solidaire et alternatif autour de circuits thématiques et par l'organisation de séjours-

découvertes », a ajouté M. Kemmar.

La sortie de repérage effectuée au village d'Ath Larbaâ a été l'occasion de visiter une partie de ce patrimoine matériel dont la mosquée turque, le lieu-dit Jeddi Amara où habitait un saint, Tajmaâth Imaouchène où les hommes du village tiennent des assemblées pour prendre des décisions concernant la communauté villageoise, un château d'eau, une ancienne bijouterie et la maison où avait séjourné, entre 1913 et 1914, l'ethnologue allemand Léo Frobenius, dans le cadre de ses travaux sur les communautés africaines.

Le village en lui-même avec ses anciennes maisons en pierres sèches encore conservées et qui côtoient des bâtiments modernes ayant commencé à envahir le hameau, ses Djemaâ, ses ruelles étroites surmontées de meurtrières pour guetter l'ennemi, ses vieilles portes en bois de chêne sculpté, vestige d'une ébénisterie jadis florissante dans la région, est en lui-même un site qui suscite la curiosité.

A l'issue de ce projet, il est prévu, entre autres, l'édition d'un guide sur le patrimoine matériel et historique des Ath Yenni, l'organisation d'une exposition itinérante sur ce même thème qui sillonnera l'Algérie et certains pays étrangers, l'élaboration de dossiers de classement des sites qui seront repérés et la signalisation des sites et monuments.

Pour mettre en valeur ce riche patrimoine, la commune d'Ath Yenni a bénéficié de l'inscription d'un projet d'une maison de l'artisanat et du tourisme qui abritera également un musée du bijou traditionnel ainsi que des espaces de vente et des ateliers vivants pour la fabrication du bijoux et d'ébénisterie.

APS

EL TARF, PARC NATIONAL D'EL-KALA

Riche biodiversité et ressources naturelles abondantes

Le parc national d'El Kala (Pnek), véritable joyau du bassin méditerranéen de par la richesse de sa biodiversité et l'abondance de ses ressources naturelles, est un gisement vert qui n'attend qu'à être exploité par la population riveraine.

PAR BOUZIANE MEHDI

Occupant près de 80.000 hectares, le Pnek, dont l'agencement exceptionnel de trois écosystèmes marin, lacustre et forestier sur huit communes de la wilaya d'El-Tarf, dispose d'un riche patrimoine floristique, dont l'exploitation était restée pendant très longtemps au stade artisanal et cantonnée au seul usage domestique.

Cette région a, néanmoins, vu ces dernières années le lancement de plusieurs initiatives impulsées par une prise de conscience collective quant aux potentialités économiques et éco-touristiques de ce parc, classé réserve de la biosphère par l'Unesco en 1990 et qui, en plus de recenser plus de 800 espèces végétales, renferme deux zones humides d'importance internationale qui sont les lacs Oubeira, Tonga et le Lac des oiseaux, a indiqué l'APS, ajoutant que c'est ainsi que le Pnek a été retenu en 2014 pour le programme de coopération algéro-allemand Gouvernance environnementale et biodiversité (Genbi) visant à introduire des instruments et des approches de gouvernance environnementale destinés à assurer la protection de l'environnement et la sauvegarde de la biodiversité, à travers la gestion de zones protégées à l'aide d'approches participatives.



Ce programme, initié par le ministère des Ressources en eau et de l'Environnement en partenariat avec l'Agence de coopération allemande GIZ, a récemment permis à près d'une centaine de femmes exploitantes de produits forestiers non ligneux, issues notamment des régions de Bougous et El-Ayoune (wilaya d'El-Tarf), de bénéficier d'une formation sur le fonctionnement et la gestion des coopératives pour une exploitation rationnelle des richesses du Pnek.

Moncef Bendjedid, directeur du parc, a expliqué à l'APS que cette formation devrait permettre à ces femmes « d'acquiescer les connaissances nécessaires au fonctionnement et la gestion des coopératives devant être créées prochainement dans cette région pour une meilleure structuration des filières agricoles et exploitation durable et rationnelle du Pnek », soulignant qu'ainsi, à l'issue de cette formation encadrée par des experts dans le domaine, et conformément à un plan d'exploitation assurant la pérennité des ressources naturelles de la région, quatre coopératives spécialisées en apiculture et dans la production d'huile de lentisque et plantes aromatiques seront créées incessamment.

ORAN, FORÊT DE BELGAÏD

Nouvelle destination pour les amateurs de footing, vélo et marche

Ayant fait l'objet de premiers travaux de réaménagement il y a quelques semaines, la forêt récréative de Belgaïd, dans la commune de Bir El-Djir (est d'Oran) est devenue la destination préférée des jeunes et des moins jeunes, hommes et femmes, pour pratiquer leur sport favori en ce mois de Ramadhan. Ceux qui ont découvert ce lieu y voient un nouvel acquis pour la population oranaise qui s'empresse d'en tirer profit généralement deux heures avant la rupture du jeûne. L'affluence devient très importante durant le week-end, notamment les vendredis. Le cadre panoramique qu'offrent les lieux motive davantage les amateurs du footing, de la marche et du vélo à s'y rendre pour en pratiquer et prendre aussi de l'air, joignant par là-même l'utile à l'agréable.

Ce n'est d'ailleurs que peu avant la rupture de jeûne que les lieux commencent à se vider et tout le monde quitte cette forêt aux circuits fascinants car surplombant la mer, une vue qui fait oublier les efforts consentis. Voilà qui redonne vie à cette forêt dont les travaux de réaménagement ont été lancés par les autorités locales dans le cadre des préparatifs des Jeux méditerranéens de

2021 qu'abritera la wilaya d'Oran et pour donner une nouvelle dimension aux forêts de la wilaya. La réouverture partielle de ce parc forestier a été faite le 24 mars dernier, une date ayant coïncidé avec la célébration de la Journée internationale des forêts. Les responsables de la conservation locale des forêts en avaient profité pour dévoiler leur plan de réhabilitation totale du site.

"Des endroits de ce genre, on en redemande. En attendant que l'opération de réaménagement de cette forêt soit achevée et qui donnera à coup sûr un tout autre look à ce site, on profite déjà des circuits viabilisés pour faire du footing ou de la marche. L'endroit sied vraiment à la pratique du sport, même en cette période de Ramadhan", se réjouit Amine, un habitué des lieux chaque fin de semaine. Pour sa part, Miloud, retraité, a estimé que l'aménagement de ce parc forestier va sûrement lui éviter de parcourir de longues distances pour pratiquer du sport, devenu une véritable passion pour lui.

"Même en ce mois de Ramadhan, je profite de la proximité de ce site de mon lieu de résidence pour m'y rendre trois à quatre fois par semaine pour m'entraîner",

Poussant en abondance dans les maquis du domaine forestier côtier d'El-Tarf connu pour les innombrables vertus thérapeutiques de son huile essentielle, le lentisque pistachier a été longtemps exploité de façon archaïque et peu rentable, ce en quoi le programme Genbi est venu remédier avec l'introduction de méthodes modernes de récoltes et d'extraction assurant préservation et durabilité de cette essence végétale. De nouvelles méthodes d'extraction, moins pénibles, plus rentables et plus productives, sont introduites progressivement dans chacune des régions qui abritent cette ressource naturelle, rappelant le fort potentiel économique de cette activité, ont fait savoir les services de l'environnement d'El-Tarf, affirmant que l'exploitation de l'huile de lentisque, à l'instar d'une panoplie d'autres plantes aromatiques et médicinales, dont le myrte, l'arbousier, le thym et la bruyère, aux vertus et variétés multiples, est « en voie de valorisation », d'autant plus que les principaux ingrédients pour le succès de ce challenge sont là, à savoir la ressource naturelle, la détermination des femmes rurales et le soutien de l'Etat.

B. M.

OUARGLA

Tradition de "El-Dayer" à Oued-M'ya

Chaque Ramadhan, la population de la région d'Oued-M'ya (Ouargla) renoue avec la tradition de "El-Dayer", une réunion sociale ancienne où les voisins et amis se donnent rendez-vous pour raffermir les valeurs et cimenter la cohésion sociale.

Cette tradition séculaire que les Ouarglis s'emploient à préserver se manifeste par des rencontres de familles après la prière des Tarawih (prières surégatoires), chaque soir chez l'une d'entre elle, agrémentée de pâtisseries traditionnelles et de plats culinaires, dont la tchicha (orge moulu), mekhtouma, m'hamsa et el-mersoum, des mets traditionnels savamment préparés.

Pratiquement observées jusqu'à l'approche du moment du S'hor (dernier repas précédant la reprise du jeûne), notamment au niveau des anciens quartiers d'Ouargla : Sidi-Amrane, Mekhadma, Bouamer, Said-Otba, Béni-thour, Rouissat et A'n-El-Beida, ces rencontres sont fièrement préservées car constituant un facteur de raffermissement des liens de fraternité et de la solidarité sociale.

Bien qu'elle fasse partie des traditions ancestrales dans la région d'Oued-M'ya, "El-Dayer" est encore préservée même s'il a perdu son caractère "obligatoire" de jadis, a expliqué Mme Zohra du quartier Mekhadma qui a rappelé qu'elle était alors préparée dès l'approche du mois sacré, déjà par le grand nettoyage des foyers, le changement des ustensiles et la révision des recettes culinaires. Tant de traditions et de coutumes demeurent, à l'instar de celle d'El-Dayer, encore perpétuées par la population locale, dont El-Maârouf, ou le partage des repas de F'tour avec les voisins et les fidèles dans les mosquées qui sont invités après les prières des Tarawih autour d'un mets, ou encore "Douaka", un échange de plats entre voisins et amis comme signe de consécration des valeurs de fraternité et de solidarité.

SAIDA

Donner à exploiter aux jeunes des surfaces du périmètre agricole

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a souligné, en mai dernier à Saïda, la nécessité de permettre aux jeunes d'exploiter des surfaces du périmètre agricole de Dayet Zraguer, situé dans la commune d'Aïn-Skhouna.

En inspectant ce périmètre, au deuxième jour de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a estimé que l'exploitation de ces surfaces de plus de 1.000 ha par de jeunes agriculteurs devra contribuer à "augmenter la production agricole et à renforcer l'économie locale".

Le ministre a mis en exergue les grandes potentialités hydriques que recèle la région tout en soulignant l'importance de son "exploitation rationnelle" dans l'irrigation des surfaces agricoles.

Il a également appelé les intervenants du secteur à adopter une stratégie claire en vue de développer la production agricole et sa diversification sur ce périmètre s'étendant sur 2.517 hectares.

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a poursuivi sa visite dans la wilaya de Saïda. Il doit inspecter l'unité de production du lait et ses dérivés Giplait au chef-lieu de wilaya, le périmètre de Merdja relevant du secteur des forêts à Daoui-Tabet, outre l'Institut agronome d'Aïn-Lahdjar pour s'enquérir de l'élevage de la race ovine "Deghma".

APS

APS

CISJORDANIE OCCUPEE

Israël évacue une colonie



Les forces israéliennes ont évacué, mardi en Cisjordanie occupée, des familles de colons d'une implantation déclarée "illégal" au regard du droit israélien.

De telles évacuations sont rares et d'une sensibilité particulière parce que le gouvernement de Benjamin Netanyahu fait la part belle aux avocats de la colonisation dans les territoires palestiniens occupés, et que la colonisation est considérée par une grande partie de la communauté internationale comme faisant obstacle à la paix entre Israéliens et Palestiniens.

L'évacuation de la colonie de Netiv-Haavot, au sud de Jérusalem, s'est déroulée au départ sans que les policiers, désarmés, ne recourent à la force. Mais vers la fin de l'opération, de jeunes colons ont résisté, contraignant les policiers à les extraire de force d'une des maisons, a constaté un journaliste de l'AFP. Selon la police, des bouteilles et des pierres ont été jetés sur les policiers dont trois

ont été légèrement blessés.

La Cour suprême israélienne avait donné en février jusqu'au 15 juin pour évacuer 15 habitations construites selon elle en violation du droit israélien. La Cour avait été saisie par des Palestiniens revendiquant la propriété de ces terres. Toutes les colonies israéliennes en Cisjordanie sont considérées comme illégales au regard du droit international mais Israël fait une différence entre celles qu'il a officiellement approuvées et les autres. De larges drapeaux israéliens flottaient sur les toits de Netiv-Haavot et environ 2.000 personnes, majoritairement des jeunes, sont venus soutenir les familles de colons, priant, dansant et chantant. "Nous manifestons pacifiquement, nous respectons la loi et nous n'allons pas recourir à la violence", a dit à l'AFP l'un des colons, Aviad Amitai. Selon le porte-parole de la police israélienne, Micky Rosenfeld, 500 policiers ont été mobilisés pour l'évacuation. Le ministre de l'Agriculture, Uri Ariel, lui-même un colon, a comparé les débats devant la Cour suprême aux discussions menées à "Sodome et Gomorre". Il a affirmé sur

Twitter sa volonté de voir colonisée "toute la terre d'Israël", y compris donc à ses yeux la Cisjordanie.

Le gouvernement Netanyahu, considéré comme le plus à droite de l'histoire d'Israël, a récemment approuvé un plan permettant de construire 350 logements, sur des parcelles qui ne font pas partie des terres contestées, non loin des 15 maisons évacuées de Netiv Haavot, sans avoir à le soumettre à la Cour suprême. Il a aussi décidé d'allouer environ 60 millions de shekels (14 millions d'euros) aux colons dont les habitations seront démolies et aux personnes qui les hébergeront temporairement. Selon l'ONG anti-colonisation israélienne La Paix maintenant, les Palestiniens revendiquant la propriété des terrains de Netiv Haavot attendent la restitution de leurs terres depuis 2001, date de l'arrivée des colons.

La construction de colonies, qui s'est poursuivie sous tous les gouvernements israéliens depuis 1967, rogne les territoires sur lesquels les Palestiniens souhaitent créer leur État et compromet la continuité territoriale, donc la viabilité d'un tel État.

YÉMEN

D'importants renforts sur la ligne de front de Hodeida

Les forces progouvernementales yéménites, appuyées notamment par les Émirats arabes unis, ont acheminé d'importants renforts sur la ligne de front de Hodeida, ville portuaire de l'ouest du Yémen aux mains des Houthis, ont rapporté des sources militaires loyalistes. Profitant d'une pause dans les combats observée depuis lundi, les trois composantes des forces progouvernementales ont envoyé hommes et équipements sur la principale ligne de front située à une quarantaine de kilomètres au sud de Hodeida.

Le port de Hodeida, sur la mer Rouge, est le point d'entrée d'une bonne partie des importations du Yémen et de l'aide humanitaire internationale destinée à une population exsangue après plus de trois ans de guerre.

Les nouveaux renforts progouvernementaux sont acheminés alors que des journaux émiratis, à l'instar du *National* à Abou Dhabi, affirment que le compte à rebours a commencé pour une offensive sur Hodeida et qu'une attaque est immi-

nente. Si les Émirats apportent un appui au sol et les Saoudiens un soutien aérien, les forces progouvernementales yéménites sont composées d'éléments hétéroclites. Il y a les "Brigades des géants", ancienne force d'élite de l'armée yéménite qui a été remise sur pied par les Émirats avec le renfort de milliers de combattants originaires du sud du Yémen.

La deuxième force est composée de fidèles de l'ancien chef d'État Ali Abdallah Saleh, tué en décembre par ses propres alliés. Elle est conduite par Tarek Saleh, neveu de l'ex-Président, qui a rallié en avril la coalition menée par l'Arabie saoudite, sans reconnaître jusqu'ici le président Abd Rabbo Mansour Hadi, exilé à Riyad.

La troisième force, appelée la "Résistance de Tihama", est formée de militaires restés fidèles au président Hadi.

Réunis par les Émirats arabes unis, pilier de la coalition anti-insurgés commandée par l'Arabie saoudite, ces forces

sont impliquées dans une grande opération qui s'est intensifiée au sud de Hodeida à la mi-mai. Les derniers combats ont eu lieu vendredi, samedi et dimanche autour du village côtier d'Al-Jah et des localités de Beit el-Feqih, Tahtia et Douraihimi, situées au sud de Hodeida.

Ces combats ont fait environ 200 morts parmi les Houthis et une trentaine au sein de la coalition arabe, selon des sources militaires et médicales.

Selon des sources militaires, les Houthis ont réussi durant le week-end, à la faveur d'une contre-offensive, à reprendre le village d'Al-Jah, mais ils en ont été chassés par la suite.

"C'est une tentative de retarder le combat pour Hodeida", a affirmé Ahmed Ghilane, l'un des commandants des fidèles de l'ancien président Saleh, ajoutant : "Nous avons achevé nos préparatifs pour marcher sur Hodeida et nous n'attendons que le feu vert".

Agences

AFRIQUE DU SUD Une élue de Johannesburg suspendue pour des propos pro-Israël

Le maire de Johannesburg, Herman Mashaba, a suspendu mardi l'une de ses conseillères municipales pour avoir défendu la cause d'Israël en déclarant que la capitale économique sud-africaine était "l'amie d'Israël".

Dimanche soir, Mpho Phalatse, en charge de la Santé à la municipalité, a pris la parole lors d'une réunion d'une association des Amis d'Israël et lancé, sous les applaudissements : "Je voudrais déclarer que je suis une amie d'Israël et que la ville de Johannesburg est une amie d'Israël". "C'est pour cette raison que j'ai pris la décision, en tant que maire de Johannesburg, de suspendre Mpho Phalatse, le temps qu'une enquête se penche sur le contexte de sa remarque", a réagi mardi le maire de la mégapole.

Herman Mashaba et Mpho Phalatse sont tous deux membres du parti de l'Alliance démocratique (DA), principale formation d'opposition en Afrique du Sud.

Dans un communiqué, la DA a expliqué "défendre la solution de deux États au Moyen-Orient, dans la lignée de la résolution de 1947 des Nations unies".

"Nous sommes un parti qui respecte toutes les religions et nous ne soutenons aucune vue partisane", a-t-elle encore expliqué. Le parti de gauche radicale des Combattants pour la liberté économique (EFF, opposition), qui gouverne avec la DA la municipalité de Johannesburg, a salué, par la voix de l'un de ses députés, Floyd Shivambu, la décision du maire.

"Bravo maire pour cette décision", a-t-il tweeté. Mi-mai, l'Afrique du Sud avait rappelé son ambassadeur en Israël après la mort d'une cinquantaine de personnes à Ghaza lors de manifestations contre le transfert de l'ambassade américaine à Jérusalem. Le parti au pouvoir, le Congrès national africain (ANC), a toujours soutenu la cause palestinienne.

IRAN

Arrestation de 27 membres d'un réseau projetant des attentats

Le ministère iranien des Renseignements a annoncé lundi l'arrestation de 27 membres d'un "réseau terroriste" soupçonnés de projeter des attentats durant le mois de Ramadhan.

Le groupe comptait "mener des attaques terroristes à Téhéran et dans d'importantes autres villes" du pays, selon un communiqué publié sur le site de ce ministère.

"Ils ont publié sur l'espace virtuel des images où ils menaçaient la nation iranienne de revanche et de meurtres", a dit le ministère précisant que les attaques étaient programmées pour la dernière semaine du Ramadhan, où les Iraniens manifestaient notamment pour la traditionnelle Journée de Jérusalem. Une "grande quantité d'armes et de munitions a été saisie", a dit le ministère. L'Iran, puissance régionale chiite, a apporté une aide militaire aux gouvernements syrien et irakien pour combattre le groupe jihadiste sunnite État islamique, en envoyant dans ces deux pays des conseillers militaires et des "volontaires".

Les Gardiens de la révolution, l'armée d'élite du régime de Téhéran, ont annoncé dimanche que plusieurs "terroristes" avaient été tués à la frontière entre l'Iran et l'Irak alors qu'ils tentaient de s'infiltrer en territoire iranien.

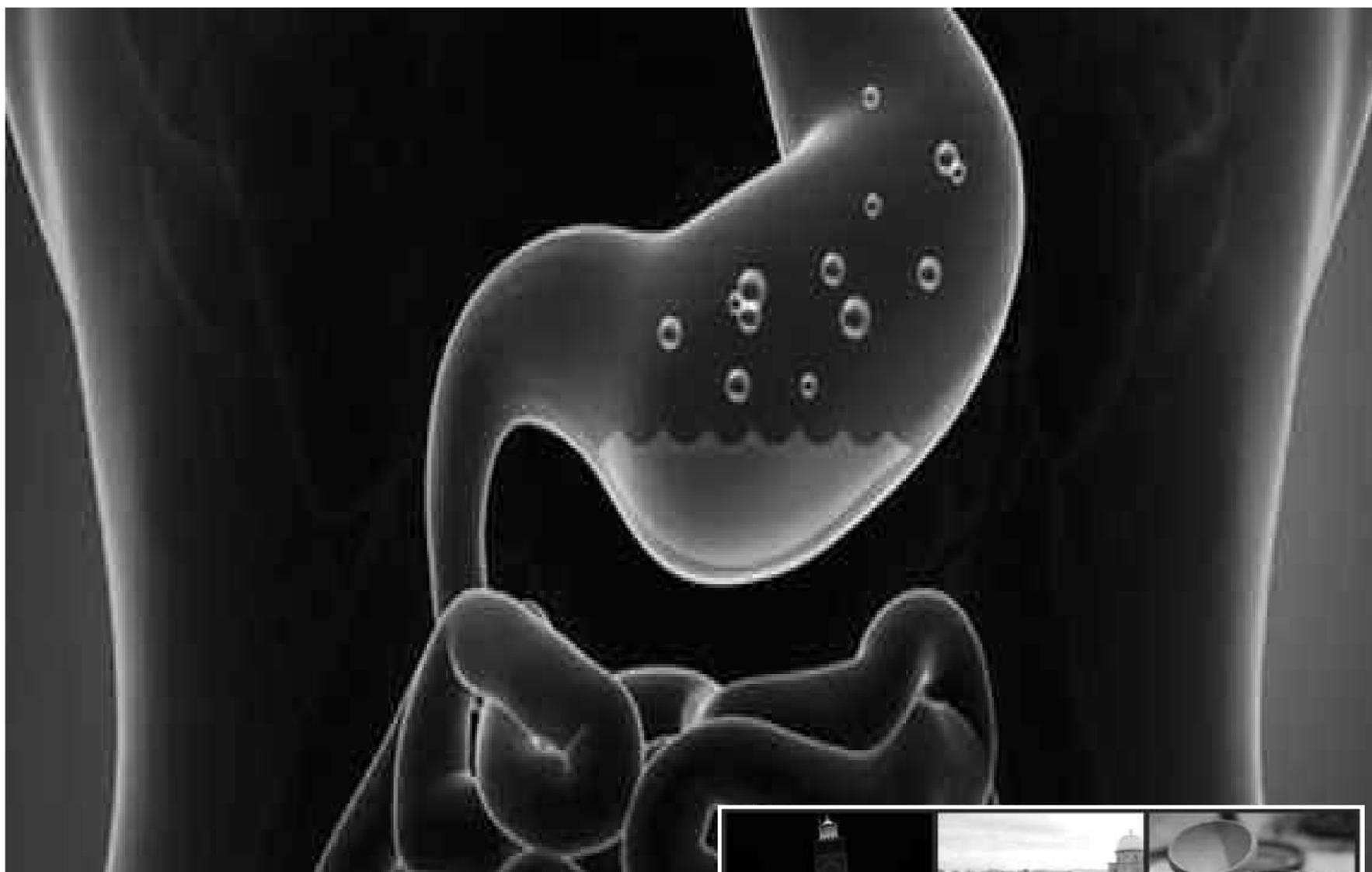
Agences



PETITS MAUX DU RAMADHAN

Lutter contre aux brûlures d'estomac !

Très fréquente, les remontées acides sont des brûlures d'estomac sans gravité mais désagréables voire gênantes. Si l'origine de ces troubles est multiple, une mauvaise hygiène de vie et le stress peuvent les engendrer. Voici donc quelques conseils pour les éviter.



Les choses qui annulent le jeûne





PETITS MAUX DU RAMADAN

Lutter contre aux brûlures d'estomac !

Très fréquente, les remontées acides sont des brûlures d'estomac sans gravité mais désagréables voire gênantes. Si l'origine de ces troubles est multiple, une mauvaise hygiène de vie et le stress peuvent les engendrer. Voici donc quelques conseils pour les éviter.



Tout le monde est sujet aux remontées acides au moins une fois dans sa vie, ces sensations d'acidité au niveau de l'estomac désagréables et gênantes surviennent en mangeant ou pendant la digestion. Appelées « brûlures épigastriques » en médecine, elles ne sont pas dangereuses pour la santé mais sont la conséquence d'un dérèglement de l'équilibre gastrique appelé « reflux gastro-oesophagien » (RGO). En temps normal, le bol alimentaire traverse le sphincter inférieur de l'oesophage pour atteindre l'estomac. Cette jonction étanche s'ouvre sur le passage de la nourriture puis se referme afin d'empêcher le reflux du contenu de l'estomac. Mais parfois, il arrive que le sphincter se relâche et occasionne ainsi une remontée du

contenu de l'estomac dans l'oesophage. L'acidité renvoyée provoque alors des brûlures sur sa paroi, les remontées acides, à l'origine de douleurs. Parmi les causes sont reconnus l'ingestion d'aliments trop gras ou acides au cours des repas ainsi que le stress, le tabac et l'alcool, qui stimulent tous la sécrétion d'acide gastrique dans l'oesophage. Ainsi, si des attaques acides se manifestent plus de deux fois par semaine, la consultation chez un médecin est primordiale. Lui seul pourra analyser les causes précises de ces brûlures et dépister un éventuel RGO. Un traitement médicamenteux sera prescrit afin d'éliminer ces remontées acides. Dans le cas où le stress est la cause majeure du

ces brûlures, une prise en charge psychologique est nécessaire en parallèle de médicaments. Prévention et hygiène de vie : Puisqu'une mauvaise alimentation peut en être à l'origine, il est important de prendre quelques précautions au cours des repas et adopter une bonne hygiène de vie alimentaire, pour éviter l'apparition de remontées acides. Il convient de limiter sa consommation d'aliments trop riches en graisses, notamment les viandes épaisses, les fromages au lait entier ou les pâtisseries, sans oublier les fritures et panures. L'afflux de leurs lipides favorise le relâchement du sphincter, augmente les sécrétions acides de l'estomac et fatigue le mus-

cle constricteur de l'estomac freinant la digestion. Aussi souvent que possible, ils sont à remplacer par des viandes maigres, de la volaille, du poisson, des œufs, des yaourts au lait écrémé et les cuissons à la vapeur, à l'étuvé ou en papillotes.

Côté boissons, les jus de fruits acides (orange, citron, pamplemousse, agrumes...) et les boissons riches en caféines (cola, café...), sont aussi à surveiller. Elles favorisent le relâchement du sphincter inférieur de l'oesophage et l'acidité du contenu gastrique. A l'inverse, l'eau minérale plate, aromatisée ou faiblement gazeuse est recommandée.

Aucun interdit aussi sur les féculents à base de céréales (pain, pâtes, riz complet) et les aliments riches en fibres (haricots, pois chiche et autres légumineuses), qui ne produisent pas d'augmentation de l'acidité du contenu de l'estomac mais le neutralisent, rendant les reflux gastriques beaucoup moins douloureux. A cela, il est important de réduire les quantités d'aliments ingérés au cours des repas et éviter les assiettes trop copieuses. Il est aussi recommandé de ne pas se coucher directement après avoir mangé. Ces deux habitudes ont pour habitude de déclencher des douleurs si des reflux gastriques se manifestent.

SANTÉ

Les fausses bonnes idées en période de chaleur



Boire très frais, prendre des douches glacées : nos réflexes par forte chaleur ne sont pas toujours pertinents. Boire glacé ou manger froid ne rafraîchit pas plus. Lorsque le thermomètre s'affole et que la chaleur se fait étouffante, il paraît évident de se mettre en quête de fraîcheur. Mais certains réflexes font plus de mal que de bien, puisque l'organisme, programmé pour se maintenir à une température de 37 °C, puise dans ses réserves énergétiques pour se réchauffer lorsqu'il est confronté à une baisse de température significative. De fait, si la sensation de fraîcheur est immédiate lorsqu'on absorbe une boisson fraîche ou des aliments froids, elle s'atté-

nue plus rapidement que si l'on consommait des aliments à température ambiante. Il faut en fait imaginer l'estomac comme un grand faitout, dans lequel les aliments ingérés sont chauffés afin d'être mieux digérés. Plus les aliments sont froids, plus le corps puise d'énergie pour les réchauffer et plus il produit de chaleur - en quantité - pour le reste de l'organisme. Il ne faut toutefois pas tomber dans l'écueil inverse: selon une étude du Centre de prévention des maladies de Jiangsu, en Chine, boire un liquide à une température qui excède 70 °C peut causer des dégâts à l'oesophage.

La douche froide, meilleur moyen pour avoir chaud

Le mécanisme est sensiblement le même pour les douches très froides. Si la sensation de froid est instantanée lorsque le jet d'eau touche la peau, cela crée d'abord un choc thermique. En effet, lorsque la température ambiante est élevée, notre sensibilité au froid est modifiée: faire couler son eau à 20° quand il fait 37° à l'extérieur est différent de prendre une douche à 20° lorsqu'il fait 21° à l'extérieur. Dans le premier cas, l'organisme va lutter contre le froid en se réchauffant. Dans le second, il n'y aura que peu de différence et le corps pourra se reposer. De fait, en cas de forte chaleur, le professeur Jean-Louis San Marco, directeur de la faculté de médecine de Marseille et auteur de Météo et santé, conseille de prendre des douches tièdes. Le froid qui importe est celui qui est ressenti, pas le chiffre inscrit sur le robinet de douche.

Boire davantage, mais raisonnablement

La règle est simple: plus le mercure monte, plus il faut penser à s'hydrater. La transpiration évacue une bonne partie de l'eau que nous absorbons. Or, le corps fonctionne avec 60% d'eau. Il est alors nécessaire - et recommandé par tous les spécialistes - d'accroître sa consommation d'eau en buvant de 1,5 à 2 litres d'eau au minimum par jour et en mangeant des aliments qui en sont remplis (légumes et fruits essentiellement). Les sodas, thés, cafés et boissons sucrées ne comptent pas comme des produits hydratants, à cause de leur effet diurétique.

Par ailleurs, chez les personnes à risques, notamment les personnes âgées, boire en trop grande quantité - plus de deux litres par jour - peut s'avérer dangereux. Comme les personnes âgées sont moins sujettes à la transpiration, elles n'évacuent pas aussi facilement l'eau absorbée que les enfants ou les adultes. Par conséquent, l'excès d'eau peut passer par les poumons et créer des œdèmes. Il faut alors encourager les personnes concernées à humidifier leur visage avec de l'eau tiède (à l'aide d'un gant ou d'un brumisateur), pour remplacer la transpiration, qui est le moyen que le corps utilise pour faire baisser sa propre température.

Enfin, si les reins doivent être abondés quotidiennement (1,5 litre d'eau étant la moyenne en temps normal), un excès d'hydratation - supérieur à deux litres - peut, chez certaines personnes, les endommager.

Source : Santé Figaro



CARNET DE RECETTES

Pavlova aux fraises

Ingrédients pour la meringue :

3 blancs d'œufs
150 gr de sucre
2 c à café de

Maïzena

Pour la garniture :

200 ml de crème fraîche montée en chantilly avec 2 c à soupe de sucre

Des fraises

Des feuilles de menthe.

Préparation de la meringue:

Préchauffez le four sur 130°C. A l'aide d'un batteur, montez les blancs en neige très ferme en commençant à vitesse moyenne puis en augmentant progressivement. Ajoutez peu à peu le sucre à la cuillère pendant que les blancs d'œufs montent. Ajoutez ensuite la maïzena, puis mélangez à nouveau. A ce stade vous pouvez utiliser la poche à douille pour former le disque de meringue, Enfourez pour 1 de cuisson à 130°C. (Si vous doublez les quantités, augmentez le temps de cuisson) Retirez du four et laissez refroidir avant de décoller. Avant de servir le dessert (au moins 1 heure avant), montez la crème fraîche bien froide en chantilly avec 2 cuillères à soupe de sucre. Etalez la crème chantilly sur la meringue qui doit être bien froide. Décorez avec des fraises bien lavées. Ajoutez quelques feuilles de menthe pour la touche de couleur. Remettez au frais jusqu'au moment de servir.



Soufflé au camembert



Ingrédients

50 gr de beurre non salé, et plus encore pour les ramequins
50 gr de farine tout usage, et plus encore pour les ramequins
300 ml de lait entier
3 œufs, séparés jaune des blancs

200 gr de camembert avec la croûte
¼ c à café de paprika
¼ c à café de curcuma
Noix de muscade
¼ c à café de sel
½ c à café fraîchement moulu de poivre

Préparation :

Beurrez les ramequins à l'aide d'un pinceau en allant de haut en bas. Saupoudrez généreusement de farine, puis taper les ramequins à l'envers pour enlever le surplus de farine. Dans une casserole, faites fondre le beurre à feu doux. Incorporez la farine et cuire, en remuant constamment, jusqu'à ce que la farine est une couleur or pâle, environ 2 minutes. Ajoutez graduellement le lait, en remuant constamment, jusqu'à ce que le mélange épaisse, environ 3-4 minutes. Ajoutez le camembert coupé en cube et remuez jusqu'à ce que le fromage soit complètement fondu et incorporé. Ajouter le sel, le poivre, le paprika, le curcuma et la noix de muscade râpée. Retirez la casserole du feu, et introduisez les jaunes d'œuf un à un, remuez après chaque ajout, et couvrez avec un film alimentaire au contact et placez au frais. Montez les blancs en neige avec une pincée de sel, incorporez un quart des blancs en neige dans la préparation précédente pour la détendre, puis versez sur le reste des blancs en neige et mélangez délicatement. Remplissez les moules à soufflés aux deux-tiers et enfourez-les pour une cuisson d'environ 10 min.

Soupe à l'oignon



Ingrédients :

1 kg et demi d'oignon
3 c à soupe de beurre
3 c à soupe de farine
2 litre de bouillon de poulet
Sel et poivre noir
1 pincée de noix de muscade
1 baguette
150 gr de fromage
Bouillon de poulet fait maison

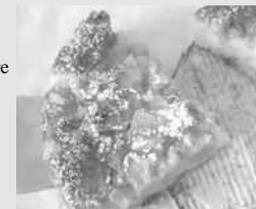
Préparation :

Dans une marmite, faites fondre le beurre, ajoutez l'oignon coupez en fines lamelles remuez et surveillez l'oignon qui doit prendre une belle couleur dorée sans brûler. Ajouter la farine en pluie, en remuant Versez par dessus le bouillon de poulet, ajoutez le sel, le poivre noir et la noix de muscade. Augmentez le feu et laissez cuire au moins 30 minutes. Servir la soupe à l'oignon avec des tranches de pain au fromage déposées dessus.

Gâteau aux pommes sans œufs

Ingrédients

5 pommes
150g de farine
1 sachet de levure chimique
80 g de sucre
50 g de beurre fondu
250 ml de lait
1 c-a-c de sucre vanille (facultatif)



Préparations :

Préchauffer le four à 180 C. Beurrer et fariner un moule à manqué. Éplucher les pommes et les frotter avec du citron. les couper en petit morceaux. Disposer les morceaux de pommes dans le moule. Dans un saladier mélanger la farine la levure, le sucre et la vanille. Ajouter le lait et le beurre fondu et bien mélanger afin d'obtenir une pâte lisse. Verser la préparation sur les pommes et enfouir pour 30 min ou jusqu'à ce que la surface prenne une belle couleur dorée (vérifier la cuisson avec la pointe d'un couteau, elle doit ressortir sèche). Laisser refroidir avant de démouler.

Poulet aux petits pois et aux œufs



Ingrédients:

4 à 5 cuisses de poulet
750 gr de petits pois surgelés (vous pouvez utiliser les petits pois frais)
4 à 5 œufs
1 c à soupe de tomate en conserve
3 c à soupe d'huile
2 à 3 carottes
1/2 oignon
1 gousse d'ail
Sel et poivre noir
1/2 c à café du mélange coriandre/ ail en poudre
1/2 litre d'eau

Préparation :

Dans une marmite faire revenir les morceaux de poulets, avec un peu d'huile, l'oignon et l'ail réduits en purée. Ajoutez les carottes nettoyées et coupées en rondelles. Ajouter les épicés et le sel puis laisser mijoter le tout pendant 10 minutes. Ajouter ensuite la tomate et couvrez d'eau. Quand le mélange commence à bouillir introduire les petits pois. Laissez cuire jusqu'à ce que la sauce soit complètement réduite. Après cuisson, retirer les morceaux de poulet. Mettre la préparation dans un plat allant au four. Cassez les œufs par dessus, et enfourez pendant 15 minutes dans un four préchauffé à 150 degrés C. Vous pouvez rôtir les morceaux de poulet au four, ou passer pour un cours moment dans un bain d'huile bien chaud. Servir accompagné des morceaux de poulet.

Les choses qui annulent le jeûne

La louange est à Dieu le Créateur du monde Celui Qui existe sans début, sans fin, sans endroit, sans comment et ne dépend pas du temps, rien n'est tel que Lui et Il est Celui Qui entend et Qui voit, quoi que tu puisses imaginer Dieu en est différent, et que l'élévation en degré et la préservation de sa communauté de ce qu'il craint pour elle soient accordées à notre maître MouHammad Al-'Amîn, l'Honnête, celui qui a appelé à la religion de vérité, l'Islam la religion de tous les Prophètes du premier 'Adam au dernier MouHammad.



Les choses qui annulent le jeûne sont les suivantes :

Manger, même un grain de sésame ou moins que cela, délibérément et non sous la menace, en connaissant l'interdiction, et boire, même une goutte d'eau ou une goutte de médicament.

Remarque : la poussière du chemin n'est pas préjudiciable, ni le tamisage de la farine et ce, en raison de la difficulté qu'il y a pour s'en préserver. Il n'est pas préjudiciable non plus de goûter la nourriture sans rien en avaler.

Celui qui a exagéré dans le rinçage de la bouche ou du nez si bien que de l'eau a pénétré dans son corps, celui-là a rompu le jeûne. S'il a fait sortir sa salive de sa bouche même si c'est jusqu'à l'extérieure de ses lèvres, puis l'y a réintroduite et l'a avalée, il a rompu le jeûne. Mais tant que la salive reste en contact avec sa langue, il ne rompt pas le jeûne s'il l'avale. S'il rassemble de la salive dans sa bouche et l'avale sans qu'elle soit changée, cela n'est pas préjudiciable. Quant au fait d'avaler les sécrétions du nez, de la gorge ou des poumons ou autres, il y a un détail :

– Si ces sécrétions ont été avalées à partir de l'intérieur de la bouche, cela rompt le jeûne.

– Si c'était à partir de ce qui est en dessous du lieu de sortie du HA'

(?), cela ne rompt pas le jeûne.

Toutefois, avaler ces sécrétions ne rompt pas le jeûne selon l'école de l'imam Abôu HanIfah, même si on les avale après qu'elles soient parvenues jusqu'à la langue.

Cependant, si le jeûneur avale sa salive altérée par la fumée de la cigarette qu'il aurait fumée avant l'aube ou par autre chose qu'il aurait consommée avant l'aube, il rompt son jeûne.

S'il a été gagné par le vomissement, puis une fois qu'il a cessé, s'il avale sa salive altérée avant de laver sa bouche, son jeûne est annulé car cette salive altérée est souillée par le vomi qui est parvenu jusqu'à sa bouche.

Quant à la fumée qui parvient dans le corps du jeûneur, provenant d'un fumeur de cigarette installé à côté de lui dans la voiture par exemple, cette fumée n'annule pas le jeûne. Il en est de même pour la fumée de l'encens et pour la respiration du parfum, cela n'annule pas le jeûne. Ce n'est toutefois pas le cas de celui qui fume lui-même une cigarette car il s'en détache des petites particules qui parviennent jusqu'à l'intérieur du corps du jeûneur qui les avale.

Le lavement par les orifices inférieurs, antérieur et postérieur annule le jeûne. De même, la goutte dans le nez et dans l'oreille annulent le jeûne si le médicament parvient jusqu'à l'intérieur du corps. Selon un avis, la goutte dans l'oreille n'annule pas le jeûne.

Quant à la goutte dans l'œil, elle ne l'annule pas de même que l'injection à travers la peau et les vaisseaux.

Le jeûne n'est pas rompu pour celui qui s'est évanoui durant le jour de RamaDAn et s'est réveillé sans que son évanouissement ait duré toute la journée. Tandis que si l'évanouissement a duré toute la journée, de l'aube jusqu'au coucher, son jeûne n'est pas valable. Toutefois, si le jeûneur est atteint de folie, ne serait ce qu'un instant, le jeûne est rompu. De même, si les menstrues ou les lochies surviennent à la femme, même juste avant le coucher du soleil, son jeûne est rompu.

Quant au jeûneur qui dort, s'il lui sort du maniyy dans le rêve, son jeûne n'est pas rompu, contrairement à la sortie du maniyy par masturbation ou par contact, de façon délibérée et sans que cela ait lieu par oubli.

Celui qui a un rapport sexuel durant un jour de RamaDAn délibérément, en se rappelant le jeûne et de son propre choix, même si à la suite de cela il ne sort pas de maniyy, son jeûne est annulé. Quant à celui qui fait le rapport par oubli, il n'annule pas son jeûne et ne doit pas de rattrapage.

D'autre part, celui qui s'est réveillé jounoub d'un rapport ou autre, il fait le jeûne de ce jour et fait le ghousl – la grande ablution – pour la prière. D'après `A'ichah, que Allâh l'agrée, elle a dit :

[rapporté par Al-Boukhâriyy] ce

qui signifie : « Le Messager de Allâh était atteint par l'aube alors qu'il était jounoub de sa femme puis il faisait le ghousl et il faisait le jeûne ».

Parmi les choses encore qui rompent le jeûne, il y a se retrouver dans la mécréance. La prononciation délibérée signifie qu'elle n'est pas prononcée par lapsus, qu'elle ait été dite en plaisantant ou étant en colère, de plein gré que ce soit en se rappelant le jeûne ou non. En effet, aucun acte d'adoration n'est valable de la part d'un mécréant.

Quant au fait d'embrasser l'épouse avec désir, il est interdit s'il craint l'émission de maniyy et il est dit que c'est déconseillée. Toutefois, il n'annule pas le jeûne lorsqu'il n'entraîne pas la sortie du maniyy. Par ailleurs, la parole qui signifie (cinq choses annulent le jeûne : le regard interdit, le mensonge, la médisance, rapporter les paroles des uns aux autres pour semer la discorde et le baiser), cette parole n'a aucun fondement et a été attribuée mensongèrement au Prophète, Salla l-Lâhou `alayhi wa sallam. Certaines de ces choses annulent cependant la récompense du jeûne, comme le fait de rapporter les paroles des uns aux autres pour semer la discorde.

Celui qui a rompu un jour de jeûne de RamaDAn sans excuse valable selon la religion s'est chargé d'un péché et du rattrapage immédiatement après RamaDAn et le jour de la fête.

Des lieux préservés

Lorsqu'on parle de lieux préservés, cela veut dire qu'on y trouve encore quelque chose qui a disparu d'à peu près partout ailleurs. Même si la vie s'y est modernisée, des traces d'un esprit et d'une manière d'être y subsistent, ou y subsistaient.

CONTRIBUTION DE DENISE BRAHIMI* POUR LE HUFFPOSTMAGHREB

Naturellement ces lieux préservés sont de plus en plus rares au 21^e siècle, parce qu'on n'a pas su leur éviter la part néfaste de la modernité.

L'Algérie n'est pas épargnée par cette dégradation qui date de l'époque coloniale mais s'est beaucoup accentuée depuis l'indépendance. A la fin du 19^e siècle et au début du 20^e, les lieux préservés ont commencé à perdre leur précieuse originalité, mais dans la mesure où la colonisation arrivait par la côte, ses effets ont mis plus longtemps à se faire sentir dans les régions du sud c'est-à-dire dans leurs lieux habités que sont les oasis.

Les populations locales n'en étaient peut-être pas conscientes elles-mêmes tant il est vrai qu'on se voit moins bien soi-même que les autres ne nous voient, mais les étrangers, principalement européens, ont parfois compris la chance extraordinaire qu'ils avaient de rencontrer dans leur périple ces "endroits préservés", d'autant qu'ils savaient bien que cet état de préservation ne pouvait manquer d'être éphémère. D'où le désir de dire dans toute la mesure du possible — mais ce n'était pas facile — ce qu'il en était de cet état miraculeusement préservé.

Il fallait trouver pour cela le langage, verbal ou pictural, qui éviterait de rabattre les mondes préservés sur des représentations conformes au modèle dominant. C'est ce que tente de faire Isabelle Eberhardt lorsqu'elle parle d'El-Oued tel qu'elle l'a découvert à l'extrême fin du 19^e siècle, avec le



sentiment de vivre un moment et une rencontre absolument uniques, dont il fallait parler avec le plus grand soin. C'est aussi ce qu'ont éprouvé les artistes peintres lorsqu'ils ont vu Bou-Saâda, un lieu jugé par eux si frappant et si extraordinaire qu'ils ont choisi de s'y installer, jugeant qu'ils n'en trouveraient jamais un autre aussi favorable à leur bonheur et à leur art.

Pourquoi en parler au pluriel, alors qu'en général le seul nom de Dinet est associé à Bou-Saâda ? C'est parce qu'au même moment un autre peintre, moins connu que lui, a fait le même choix. Il s'appelle Verschaffelt, nom d'origine flamande, et il a été formé aux Beaux-Arts de Gand en Belgique. Il découvre Bou-Saâda en 1919 beaucoup plus tard que Dinet qui s'y est établi dans les deux dernières décennies du 19^e siècle. Mais Edouard Verschaffelt s'intègre complètement à la population de Bou-Saâda à partir de 1924 en épousant une jeune femme du pays et c'est là qu'il va vivre désormais, adoptant la vie saharienne, jusqu'à sa mort en 1955.

L'un de ses très beaux tableaux s'intitule "Scène familiale", on y voit trois jeunes femmes portant la tenue du pays, aux couleurs chatoyantes, et l'une d'elle porte dans ses bras un bébé épanoui dans son sommeil. Elle en est sans doute la mère bien qu'elle paraisse très jeune, et elle est visiblement émerveillée par ce gracieux enfant, dont on se dit à la réflexion

qu'il pourrait bien être aussi celui du peintre.

Malgré leur différence d'âge, celui-ci a connu son aîné Dinet, et les jeunes filles ou jeunes femmes qu'ils peignent sont bien les mêmes, quoique Verschaffelt les montre plus douces et plus intériorisées.

Ainsi, l'oasis de Bou-Saâda a inspiré à peu d'intervalle deux grands peintres, ce qui ne saurait être un pur hasard. A partir de ce lieu, ils ont voulu dire quelque chose d'un monde encore préservé, par la rencontre duquel le cours (et le sens) de leur vie a été complètement changé.

Leur art l'a été aussi : alors qu'ils étaient auparavant des peintres européens à la manière classique de leur temps, comme on peut voir dans le très beau portrait souvent reproduit que Dinet a fait de sa sœur Jeanne et qui se trouve dans le château de famille en pleine forêt de Fontainebleau, ils ont complètement changé leur manière de peindre pour rendre compte de la réalité bou-saâdienne physique et morale. Morale non pas au sens où leur peinture devrait illustrer une éthique différente (d'origine traditionnelle ou religieuse) mais au sens où "moral" est l'adjectif qui correspond à "mœurs", manière de vivre, gestuelle, vie sociale et relationnelle, valeurs en usage dans les comportements quotidiens.

Leur effort pour représenter tout cela selon un art de peindre approprié est

leur manière de participer à la préservation des lieux et d'en être respectueux. Au risque que leur intention soit mal comprise et mal interprétée.

Il y a un exemple célèbre en la matière, celui de Gauguin aux îles Marquises, à une époque recouvrant le moment où Dinet vivait à Bou-Saâda : le peintre Paul Gauguin a été enterré, en 1903, dans le cimetière du village de Atuona, dans l'île de Hiva Oa, mais comment pourrait-on évoquer son nom sans rappeler l'arrivée qu'y fit Jacques Brel en 1975 avant d'y être enterré à son tour trois ans plus tard, tout près de la tombe de Gauguin. Pour l'un comme pour l'autre, cette île des Marquises a été sans conteste un "lieu préservé", ce dont le grand Jacques la remercie en lui dédiant une chanson :

La pluie est traversière
Et par manque de brise
Le temps s'immobilise
Aux Marquises
Du soir, montent des feux et des points de silence
Qui vont s'élargissant, et la lune s'avance
Et la mer se déchire, infiniment brisée
Et la nuit est soumise et l'alizé se brise
Aux Marquises

D. B.

*Essayiste, critique littéraire, professeur de littérature comparée

EUNICE GAYSON EST MORTE

La première James Bond girl s'est éteinte à 90 ans



Elle était en 1962 aux côtés de Sean Connery, la toute première James Bond girl. La comédienne britannique Eunice Gayson s'est éteinte vendredi 8 juin à l'âge de 90 ans. C'est un compte Twitter dédié à l'actrice, "une femme incroyable", qui a annoncé la nouvelle sur les réseaux sociaux par ces mots "Nous sommes très tristes d'apprendre que notre chère Eunice est décédée le 8 juin. Elle nous manquera beaucoup."

Sylvia Trench, dans le film *ames Bond 007 contre Dr No*, Eunice Gayson a contribué à créer l'un des

slogan les plus marquants du cinéma mondial, rapporte BBC News. Comme vous pouvez le voir dans l'extrait mythique ci-dessous, c'est dans un casino, que Sean Connery lance le fameux *Bond... James Bond*.- "J'admire votre courage, Mlle, euh ...?"

- "Trench, Sylvia Trench. J'admire votre chance, Mr ...?"

- "Bond, James Bond."

En plus d'être la toute première James Bond girl, Eunice Gayson est l'une des seules à figurer au casting de deux films différents de la saga

007, sous la même identité. Elle apparaît également dans *Bons baisers de Russie*, toujours aux côtés de Sean Connery.

Avant de devenir Sylvia Trench pour l'éternité (ou presque), la comédienne britannique avait joué dans plusieurs films comme *La Revanche de Frankenstein*. Après son rôle de James Bond girl, Eunice Gayson s'est faite plus rare, faisant quelques apparitions dans plusieurs séries télévisées comme *The Avengers*.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°18/2018
N° FISCAL / 17014921039

Le présent avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé par la Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Djelfa en vue de réaliser le projet /
OP : Rénovation et réalisation des réseaux et ouvrages d'AEP à travers la wilaya

Lot 1 : Réhabilitation des réseaux d'AEP partie sud à Ain Oussara
Lot 2 : Réhabilitation du réseau d'AEP à travers les quartiers de la commune de CHAREF (Med Chaabani, 250 lots, El Gaada El Malaab, Enaser, bloc 40)
Lot 3 : Réhabilitation du réseau d'AEP à travers les quartiers de la commune de DAR ECHIOUKH
Lot 4 : réhabilitation du réseau d'AEP de la ville de Sidi Laadjal
Lot 5 : Réhabilitation du réseau d'AEP de la ville de Had Sehary
Lot 6 : Réhabilitation de réseau d'AEP à travers la ville d'El Idrissia
Lot 7 : Réhabilitation de réseau de distribution d'eau potable à la ville d'Ain Ibel
Lot 8 : Réhabilitation de réseau d'AEP de la ville de Birine
Lot 9 : Réhabilitation des réseaux d'AEP de la ville de Hassi Bahbah
Lot 10 : Réhabilitation des réseaux d'AEP de la ville de Messaad

Soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots mais ne peut être attributaire que par un seul lot

N° DE LOT	CONDITION
LOT 04	-la qualification catégorie trois 03 ou plus activité principale hydraulique code 34.703 le soumissionnaire doit obligatoirement avoir réalisé au moins un (01) projet similaire
LOT 05, LOT 07, LOT 10	-la qualification catégorie quatre IV ou plus activité principale hydraulique code 34.703 Le soumissionnaire doit obligatoirement avoir réalisé au moins un (01) projet similaire
LOT 01, LOT 02, LOT 03 LOT 06, LOT 08, LOT 10	-la qualification catégorie six 06 ou plus activité principale hydraulique code 34.703 -le soumissionnaire doit obligatoirement avoir réalisé au moins un (01) projet similaire: conduite d'adduction d'eau potable, conduite ou réseau de distribution d'eau potable Longueur 5 km ou plus diamètre D \geq 200 mm durant les 05 dernières années La moyenne des bilans des trois dernières années doit être \geq 50.000.000 DA (cinquante millions dinars)

Intéressés par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges au niveau de la Direction des Ressources en eau cité Pépinière Djelfa (bureau des marchés sur présentation du certificat de qualification et de classification).
Les offres doivent être déposées au niveau de la **DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU** de la wilaya de Djelfa bureau d'ordre général (BOG) cité Pépinière, le dépôt des offres est fixé au **quinzième (15^{ème}) jours de 9H à 13h30** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres sur le BOMOP ou la presse, l'ouverture est prévue le même jour à 14h.

Les offres doivent être présentées conformément aux dispositions du cahier des charges et mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention :

A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
A Monsieur le Directeur des Ressources en Eau de la wilaya de Djelfa
Cité Pépinière Djelfa
Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales
OP : Rénovation et réalisation des réseaux et ouvrages d'AEP à travers la wilaya

Lot 1 : Réhabilitation des réseaux d'AEP partie sud à Ain Oussara
Lot 2 : Réhabilitation du réseau d'AEP à travers les quartiers de la commune de CHAREF (Med Chaabani, 259 lots, El Gaada El Malaab, Enaser, bloc 40)
Lot 3 : Réhabilitation du réseau d'AEP à travers les quartiers de la commune de DAR ECHIOUKH
Lot 4 : réhabilitation du réseau d'AEP de la ville de Sidi Laadjal
Lot 5 : Réhabilitation du réseau d'AEP de la ville de Had Sehary
Lot 6 : Réhabilitation de réseau d'AEP à travers la ville d'El Idrissia
Lot 7 : Réhabilitation de réseau de distribution d'eau potable à la ville d'Ain Ibel
Lot 8 : Réhabilitation de réseau d'AEP de la ville de Birine
Lot 9 : Réhabilitation des réseaux d'AEP de la ville de Hassi Bahbah
Lot 10 : Réhabilitation des réseaux d'AEP de la ville de Messaad

Cette enveloppe doit comprendre des enveloppes séparées et cachetées, séparément.
enveloppe intérieure 1 : **Dossier de candidature**, dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ;
Enveloppe intérieure 2 : **Offre technique**, dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ;
Enveloppe intérieure 3 : **Offre financière**, dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres

Le dossier de candidature :

-Une déclaration de candidature, modèle à remplir
-La déclaration de probité, (signée et datée)
-Les statuts pour les sociétés
-Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaire

a/Capacités professionnelles :

-Certificat de qualification et de classification professionnelle valide catégorie 03 ou plus activité principale hydraulique code 34-703
b/Capacités financières : Bilans des 3 dernières années (2014-2015-2016)

c/ Capacités techniques :

Moyens humains / Liste des moyens humains et encadrement technique visée par les services habilités de la Caisse d'assurance sociale. Attestations CNAS, Affiliations ou pièces similaires.

Moyens matériels / Liste des moyens matériels du soumissionnaire (appuyée par tout document justifiant la propriété : cartes grises + **Assurances valides + factures**)

Références professionnelles / Liste des références professionnelles du soumissionnaire pour les projets déjà réalisés, justifiés par **attestation du maître de l'ouvrage**.

***L'offre technique :**

L'offre technique devra être mise dans une enveloppe fermée, portant la mention ci-après

OP : Rénovation et réalisation des réseaux et ouvrages d'AEP à travers la wilaya

Lot 1 : Réhabilitation des réseaux d'AEP partie sud à Ain Oussara
Lot 2 : Réhabilitation du réseau d'AEP à travers les quartiers de la commune de CHAREF (Med Chaabani) 250 lots, El Gaada, El Malaab, Enaser, bloc 40)

Lot 3 : Réhabilitation du réseau d'AEP à travers les quartiers de la commune de DAR ECHIOUKH

Lot 4 : Réhabilitation du réseau d'AEP de la ville de Sidi Laadjal

Lot 5 : Réhabilitation du réseau d'AEP de la ville de Had Sehary

Lot 6 : Réhabilitation du réseau d'AEP à travers la ville d'El Idrissia

Lot 7 : Réhabilitation du réseau de distribution d'eau potable à la ville d'Ain Ibel

Lot 8 : Réhabilitation du réseau d'AEP de la ville de Birine

Lot 9 : Réhabilitation des réseaux d'AEP de la ville de Hassi Bahbah

Lot 10 : Réhabilitation des réseaux d'AEP de la ville de Messaad

Et comportant /

La déclaration à souscrire (signée et datée)

Le cahier des charges, signé et daté, avec la mention manuscrite « lu et accepté »

Planning prévisionnel d'exécution des travaux

Mémoire technique justificatif.

L'Offre financière :

La lettre de soumission dûment remplie, signée et datée

Le bordereau des prix unitaires (BPU) en chiffres et en lettres

Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 3 MOIS + DELAI DE PREPARATION DES OFFRES à compter de la date de l'ouverture des plis qui se fera en séance publique et aura lieu le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des offres à 14h au siège de la **Direction des ressources en eau** de la wilaya de Djelfa, sis Cité pépinière. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouvertures des plis.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POIPULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

NIF 4080150000380015

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

La Direction des travaux publics de la wilaya de Tissemsilt, lance un avis d'appel d'offres ouvert pour :

Entretien des routes nationales - exercice 2018 - Entretien courant "Fourniture de voirie".

Les soumissionnaires disposant le code demande ou autre code similaire à la fourniture selon les lots suivants

LOT N° 01 : Fourniture de voirie "émulsion 65%" code 103211

LOT N° 02 : Fourniture de voirie "Plaques de signalisation routière" code 105511

LOT N° 03 : Fourniture de voirie "peinture, outillage, habillement et matériaux de construction" codes 304102

et 304101

LOT N° 04 : Fourniture de voirie "sel brut" code 103209

, sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la : Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tissemsilt - bureau des marchés - Rue 1er Novembre Tissemsilt

Les soumissionnaires doivent adresser leurs offres à l'adresse sus indiquée portant la mention suivante:

Entretien des routes nationales -exercice 2018- Entretien courant" Fourniture de voirie "

LOT N°01 : Fourniture de voirie "émulsion 65%"

LOT N°02 : Fourniture de voirie " plaques de signalisation routière "

LOT N °03 : Fourniture de voirie " peinture, outillage, habillement et matériaux de construction "

LOT N°04: Fourniture de voirie "Sel brut"

Le fournisseur peut soumissionner pour un ou plusieurs lots .

..... * SOUMISSION A NE PAS OUVRIR *

Sous trois enveloppes séparées, cachetées introduites dans une enveloppe extérieure cachetée et anonyme.

Les trois enveloppes intérieures cachetées contenant: le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière.

1-Dossier de candidature contient:

- La déclaration de candidature renseignée, datée et visée par le soumissionnaire

- La déclaration de probité renseignée, datée et visée par le soumissionnaire

- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise.

- Tout documents relatifs permettant d'évaluer les capacités des candidats des soumissionnaires échéant des sous traitants ; avoir le code demandé ou autre code similaire à la fourniture demandée.

- La délégation de signature pour les entreprises ayant la personnalité morale.

- Liste des gérants et les principaux cadres de l'entreprise (pièces justificatives)

- Liste des moyens humains déclarés à la CNAS (avec pièces justificatives)

- Une copie du registre de commerce contient le code similaire au fourniture demandé .

- Bilans des trois dernières années visés par services des impôts (2014-2015-2016)

- Références professionnelles délivrés par le maître de l'ouvrage

- Mise à jour (CNAS-CASNOS ET CACOBATPH)

- un extrait du casier judiciaire du gérant.

- Les références bancaires (solvabilité)

- Instruction aux soumissionnaire C C A G -CPC- C P S signé et Paraphé

- Carte d'immatriculation fiscale

- Extrait de rôle néant ou échéancier

- Attestation de dépôts des comptes sociaux pour les sociétés délivrée en cours de validité en cas échéant l'offre sera rejetée

2- L'offre technique contient :

- une déclaration à souscrire datée et visée par le soumissionnaire

- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : une mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;

- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

3- L'offre financière contient:

la lettre de soumission ;

le bordereau des prix unitaires (BPU) ;

le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

La date de dépôt des offres est fixée au quinzième (15^{ème}) jour avant Midi 12:00 à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou la BOMOP.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des offres aura lieu le même jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14h: 00 au siège de la direction des Travaux Publics Wilaya de Tissemsilt et les soumissionnaires pourront assister à la séance d'ouvertures des plis.

DÉBUT AUJOURD'HUI DU MONDIAL-2018 DE FOOTBALL

Les regards rivés sur Moscou

C'est aujourd'hui qu'aura lieu le lever de rideau tant attendu sur la Coupe du monde en Russie. Avant le coup d'envoi de ce rendez-vous incontournable, qui sera donné à Moscou lors du match Russie-Arabie saoudite, prévu à partir de 18h, heure locale, et 16h heure algérienne, les amoureux de la balle ronde auront droit à la traditionnelle cérémonie d'ouverture.

PAR MOURAD SALHI

La Coupe du monde est de retour, donc, sur le sol européen après huit années d'absence. Les deux dernières éditions ont été organisées respectivement en Afrique du Sud (2010) remportée par l'Espagne et celle au Brésil (2014) revenue à l'Allemagne. Le stade Loujniki vibrera cet après-midi (16h) au rythme de la Coupe du monde. Le chanteur britannique Robbie Williams sera à l'honneur ce soir à la cérémonie d'ouverture de cette 21e édition de la Coupe du monde. Il sera rejoint sur scène par la soprano russe Aida Garifullina, "l'une des jeunes voix les plus acclamées de Russie" qui représentera le pays hôte, indique la Fifa dans un communiqué. L'ex-star brésilienne, Ronaldo, sera aussi présent lors de la cérémonie d'ouverture, plus rapprochée cette année du coup d'envoi. Elle se déroulera une demi-heure avant le début du match entre la Russie et l'Arabie saoudite, qui est prévu à 16h, heure algérienne. "Le match d'ouverture est toujours très symbolique. C'est l'instant où vous réalisez que le grand moment que vous — joueur ou fan — attendiez depuis quatre ans, est finalement arrivé", a commenté dans le même communiqué Ronaldo, deux fois vainqueur de la Coupe du monde, en 1994 et 2002.



La succession de l'Allemagne est, donc, ouverte et le Brésil, l'Espagne et l'Argentine se posent comme les super favoris pour soulever le trophée de cette édition. L'heureux vainqueur sera connu le 15 juillet à Moscou, après un mois de compétition qui s'annonce palpitante et indécise. Une surprise n'est pas à écarter dans une compétition marquée par des absences de taille : l'Italie, quadruple champion du monde et le Chili, un habitué de la compétition et double détenteur de la Copa America. L'Italie, éliminée en barrages par la Suède, manquera le plus grand rendez-vous footballistique de la planète pour la première fois depuis 1958, alors que le Chili, avec ses 9 participations, s'est fait éliminer lors de la dernière journée des qualifications Amsud suite à sa défaite devant le Brésil (3-0). Le Chili, signalons-le, est la seule nation du Top 10 au dernier classement de la Fédération internationale (Fifa) à briller par son absence. Par ailleurs, les représentants africains dans cette compétition, en l'occurrence l'Égypte, le Nigeria, le Sénégal, le Maroc et la Tunisie, tenteront d'aller le plus loin possible même si les choses ne s'annoncent pas aussi

faciles pour eux. N'empêche, ces nations vont tenter de réaliser de meilleures performances que celle réalisées par leurs voisins le Cameroun, le Sénégal et le Ghana, quarts-de-finaliste respectivement en 1990 (Italie), 2002 (Japon-Corée du Sud) et 2010 (Afrique du Sud). Concernant les pays nord-africains, les Marocains seront opposés à l'Espagne, le Portugal et l'Iran, alors que la Tunisie est logée dans le groupe G avec la Belgique, l'Angleterre et Panama, qui participe pour la toute première fois de son histoire à la Coupe du monde. Le rendez-vous entre le Portugal et l'Espagne, prévu demain vendredi à partir de 19h, heure algérienne, constitue le choc du premier tour de cette épreuve. La France et l'Argentine, respectivement en tête des groupes C et D, sont, a priori, favoris pour passer aux huitièmes de finale. La France, qui reste sur 15 participations à la Coupe du monde, évoluera aux côtés du Danemark, de l'Australie et du Pérou.

M. S.

CAF

Les éliminatoires du Mondial 2022 et de la Can-2021 ne seront pas jumelées

Les éliminatoires de la Coupe du monde 2022 au Qatar et celles de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 en Côte d'Ivoire ne seront pas jumelées, a annoncé, mardi, la Confédération africaine de football (CAF) sur son site officiel. La décision a été prise lors de la réunion du Comité exécutif de la Caf, tenue lundi à Moscou (Russie) sous la présidence du patron de la CAF Ahmad Ahmad. La dernière fois que les deux éliminatoires avaient été jumelées, c'était en 2010, à l'occasion

du Mondial sud-africain et de la CAN disputée en Angola. L'instance africaine a également annoncé l'organisation d'une assemblée générale extraordinaire le 30 septembre prochain en Egypte afin de pourvoir au poste laissé vacant au Conseil de la Fédération internationale (Fifa) pour le groupe linguistique anglophone suite à la démission du Ghanéen Kwesi Nyantakyi, tant au Conseil de la Fifa qu'au Comité Exécutif de la CAF dont il était le 1er vice-président. L'autre décision est

d'interdire à la Ligue de La Réunion de participer aux compétitions de la CAF impliquant des sélections nationales. Une commission chargée d'étudier la question de la centralisation des droits des Associations nationales pour les éliminatoires zone Afrique de la Coupe du monde 2022 a été mise sur pied. La commission devra rendre ses conclusions lors de la prochaine réunion du Comité exécutif prévue les 27 et 28 septembre 2018 en Égypte.

APS

MC ALGER

Bourdim signe au Mouloudia

La direction du Mouloudia vient de trouver un accord avec les dirigeants de la JS Saoura pour le transfert du milieu de terrain offensif, Abderahmane Bourdim. Le joueur de 23 ans a signé un contrat de deux ans avec les Vert et Rouge. Les négociations ont duré plusieurs jours, les deux dirigeants ont finalement trouvé un terrain d'entente. Abderahmane Bourdim a disputé 29 rencontres cette saison avec la JSS. Il a inscrit 9 buts et il a offert 2 passes décisives toutes compétitions confondues.

JS KABYLIE

Un international guinéen signe pour trois ans

L'international guinéen Mohamed Thuiam vient de signer un contrat d'une durée de trois ans avec la formation kabyle. Le joueur de 22 ans est un milieu de terrain récupérateur, il a évolué au FC Kaloum dans le championnat guinéen. C'est le neuvième joueur qui vient d'officialiser son arrivée à Tizi-Ouzou, après Benkhelifa, Souyed, Salhi, Amaouche, Benbot, Slama, Hamroune et, enfin, l'ex-joueur du CRB Belaïli.

JS SAOURA

Boulaouidat débarque à Béchar

L'attaquant algérien Mohamed El-Hadi Boulaouidat vient de trouver un accord avec les dirigeants de la JS Saoura. L'ancien joueur de la JS Kabylie revient en Ligue 1 algérienne, après seulement six mois en Arabie Saoudite avec le club d'Ohod. Il s'agit là de la sixième recrue estivale de la JS Saoura qui compte bien jouer les premiers rôles la saison prochaine en championnat.

CS CONSTANTINE

Belmokhtar signe à Constantine

L'ex-attaquant du DRB Tadjenanet Mohamed Amine Belmokhtar vient de signer un contrat de deux ans avec le champion en titre, le CS Constantine. Les dirigeants de Constantine ont réussi à faire venir le jeune attaquant, alors que ce dernier était annoncé tout proche de s'engager avec la JS Kabylie. Mohamed-Amine Belmokhtar a disputé 28 rencontres avec Tadjenanet en Ligue 1, cette saison, il a inscrit pas moins de 8 buts et il a offert 7 passes décisives.



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force

commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires

- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
 - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
 - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
 - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
 - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
 - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
 - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
 - Superviser et contrôler la gestion des agences.
 - Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
 - Superviser et contrôler la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
 - Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1410

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)

Missions :

- Rattaché au Responsable HSE
- Coordinateur des structures de sûreté interne des agences
- Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales
- Coordonner les relations de la société de gardiennage
- Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances
- Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site : www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

Félicitations

Zibani Mohamed peut enfin savourer des vacances bien méritées après avoir passé avec maestria son examen de fin de cycle primaire. Sa famille est fière de son petit génie qui passe ainsi ce premier écueil, sans surprise, avec une excellente moyenne ! Voici donc un premier pas franchi pour un cursus d'études jusque-là sans faux pas.

Ton oncle Mourad qui te dit mille bravos

Félicitations

*C'était hier ton premier jour à l'école, que de chemin parcouru depuis, sans jamais décevoir tes parents qui sont très, très fiers de toi et sont heureux d'annoncer ta réussite à l'examen de 5^{me} avec une très, très bonne moyenne. Les superlatifs ne sont certes pas de trop, pour qualifier les prouesses de notre futur collégien, **Kemache Othmane**. Ton papa **Nabil**, Ta maman **Fatiha**, Tes oncles et tantes, cousins et cousines et surtout ta tatie **Bachi** te font un grand bravo en attendant d'autres réussites tout aussi éclatantes.*

Place à présent à la farniente et aux grasses matinées

MODE ET LOOK

Assortir vêtements et bijoux

Les bijoux donnent de l'éclat à votre teint et à votre tenue. Ils reflètent qui vous êtes, votre personnalité à l'instar de votre tenue ou encore votre maquillage. Comment bien associer vos bijoux, sans fausse note, à vos vêtements ? Il faut maîtriser quelques règles de base pour éviter tout impair.

Les associations à éviter

- Attention à la matière de vos vêtements: Les pulls en laine épaisse, en maille s'accrochent aux bijoux en relief comme les griffes de vos bagues ou de vos boucles d'oreille.
- Si vous êtes un peu ronde, attention à ne pas multiplier les bijoux, ils alourdissent l'ensemble de la silhouette.
- Les imprimés graphiques et les pierres de grosse taille : trop voyants.
- Les colliers trop gros et près du cou et les cols travaillés comme les col Claudine.
- Les matières nobles et brillantes comme le velours et les grosses pierres, effet boîte à bijoux.

La couleur de vos bijoux selon votre profil :

La femme printemps

Vos cheveux sont châtain et souvent avec des reflets roux ou dorés. Votre teint est doré et vous bronzez facilement. Vos yeux sont verts, bleus ou noisette. Choisissez des bijoux en or jaune qui rappellent les reflets de votre peau et de vos cheveux. Pour les pierres, choisissez les bleues ou orangées comme la turquoise, l'améthyste ou le saphir.

La couleur de vos vêtements

Choisissez des tons chauds comme le marron, le doré, l'orange ou encore des tons pastel : vert anis, bleu pastel, ivoire. Oubliez le noir, le blanc, le bordeaux et le bleu marine.

La femme été

Vos cheveux sont blonds, votre peau est claire et vos yeux sont bleus ou verts.

Optez pour les bijoux en or blanc ou en argent, avec des pierres très précieuses comme les diamants ou les rubis. Les bijoux en or jaune ne flattent pas forcément votre teint.

La couleur de vos vêtements

Elles doivent être lumineuses : framboise, rouge, turquoise, prune, ou jaune, mais évitez l'orange. Le gris ou le blanc cassé vous vont également très bien.

La femme automne

Vos cheveux sont auburn ou roux, votre peau est constellée de taches de rousseur et vos yeux sont marron ou verts. Les bijoux doivent être en or jaune ou rose, en cuir et pour les pierres choisissez du corail ou encore de l'ambre.

La couleur de vos vêtements

Les tons chauds pour réveiller votre teint! Le vermillon, bleu pétrole, caramel, bronze, saumon ou encore vert kaki. Au contraire évitez le noir, le bleu marine ou le rose.

La femme hiver

Vous avez les cheveux bruns, noirs bleutés ou châtain foncé. Votre teint est pâle, ivoire, porcelaine ou au contraire très mat, olive ou pêche. Vos yeux sont marron, bleu-vert ou gris-bleu. Comme la femme été, choisissez des tons froids, or blanc, argent et des pierres précieuses,



DÉCORATION MAISON

Un salon confortable et bien éclairé



Pour plus de confort

Plus que dans toute autre pièce, la liberté de déplacement doit être respectée dans la pièce à vivre. Ce doit être autant un lieu de repos que de passage avec une déco à votre goût. Il faut éviter de se cantonner dans un confort mou, en restant avachi dans un canapé. Le mouvement favorise le rêve et la réflexion." Tout un art dans votre déco.

Ne lésinez pas sur l'éclairage

En augmentant les contrastes, vous obtenez un meilleur confort visuel. Répartissez plusieurs lampes déco dans la pièce, pour ponctuer l'espace de touches de lumière. Ménagez tout de même quelques zones de pénombre, pour flatter le visage de vos invités et créer une ambiance douce dans votre déco.

Multipliez les "assises nomades" dans votre déco

Tabourets et poufs se transportent aisément. Ils permettent de changer de place tout en restant à l'aise dans votre déco. La sensation de paix passe par un équilibre entre confort et liberté. Votre déco sera un apaisant havre de paix.

Trucs et astuces

Bouchons de liège pour aiguilles à tricoter



Pour protéger les enfants d'éventuels accidents, n'oubliez pas de mettre des bouchons de liège au bout de vos aiguilles à tricoter ou de tous autres objets pointus de ce style.

Boutons dorés



Pour garder toujours impeccables des boutons dorés, sans qu'ils noircissent, recouvrez-les d'une couche de vernis à ongles incolore, avant de les mettre dans la machine à laver.

Coudre des rideaux



Si vous vous confectionnez des doubles rideaux, ne cousez pas les doublures. Fixez les à grands points. Les rideaux tombent beaucoup mieux.

Piquer la toile cirée



Enduisez l'emplacement de la piqûre de savon. Vous éviterez les surplaces " et aurez une piqûre avec des points réguliers.

O. A. A.

Mots Fléchés N°3599

inattendu adepte du funboard	↓	trait d'union défonçait	↓	ferment supérieur	↓	port naturel phéno- mène	↓	adorés invocua	↓	infiqeras un blocus blaqueras	↓	création	↓
effaceurs de bosses avalées	→					resserrée	→					vellété	↓
inscrites ancien bouclier	→							les plus âgées mer grecque	→				
couvent isolé	→		manq- nèse hommes d'état	→		attrance	↓	indice double crochet	→		partie de partie	→	
orage	→					expéri- menteras achevées	→						expédi- tions
toilettes rustiques	→										plat de roulante	→	
mélanger	→							vaque reste utile	→		aperçus	↓	
inven- taire	→	brillante imitation hargnes	→					parts de folklore négation	→		se rend perçer	→	
paisible	→	grandir changeait	→		parents (les) grasses volailles	↓				début de gamme pleine de trous	↓		extirpe
signées patro- nyme	→					résultats de matches	↓	grandes flaques être digne	→				raison- nables
amure	→			produi- ras vite	→			jouer en silence joueuse	→				
châtier	→			belle réception un ton sous mi	→						petit cube barque	→	
facile- ment volatiles bavards	→					aigle des mers maison du midi	→				principe taoïste	→	
chefs absolus	→					fleur dé- corative	→			chefs de paquebot gloussé	→	feuille- tée	→
								bien dressées	→				

SUDOKU	N°3599	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS
		N°3598	FLECHES 3598

		8				2								
		3		6		7								
						4	6							
		7	4			9								
2		8			7								1	
9	4													
	6					5		4						
1			8	3		6								
	9	2	6	4	7									

6	3	2	1	4	5	7	8	9						
7	8	5	2	9	3	1	6	4						
1	4	9	7	6	8	3	5	2						
9	5	3	8	7	2	6	4	1						
8	1	6	4	5	9	2	7	3						
2	7	4	3	1	6	8	9	5						
4	9	8	6	3	1	5	2	7						
3	2	7	5	8	4	9	1	6						
5	6	1	9	2	7	4	3	8						

■	I	■	P	■	B	■	P	■	M	■	V	■	M	
E	M	B	R	O	U	I	L	L	A	M	I	N	I	
■	P	R	E	V	E	N	A	I	T	■	S	U	S	
M	E	U	T	E	■	N	I	E	R	A	S	■	E	
■	R	Y	E	■	P	E	N	S	A	■	A	I	R	
R	I	A	N	T	■	E	S	Q	U	I	V	E		
■	E	N	D	U	R	E	■	E	U	■	S	O	U	
M	U	T	A	T	I	O	N	■	E	N	■	I	S	
■	S	■	N	U	L	L	E	S	■	A	I	R	E	
M	E	A	T	■	L	E	T	T	R	I	N	E	■	
■	■	J	E	T	E	■	T	E	I	N	T	■	L	
E	G	O	■	R	U	S	E	R	A	■	I	D	E	
■	R	U	G	O	S	I	T	E	■	A	M	E	S	
V	I	T	U	P	E	R	E	■	S	M	A	R	T	
■	L	E	I	■	S	E	S	S	I	O	N	■	E	
B	L	E	D	S	■	N	■	T	E	R	T	R	E	
■	E	■	A	I	D	E	R	O	N	T	■	U	S	
D	R	O	I	T	E	■	O	U	■	I	C	I	■	
■	A	R	E	■	C	I	T	E	R	O	N	T	■	
S	I	G	N	E	R	A	S	■	M	A	T	A	I	
■	T	E	T	R	A	S	■	F	U	S	A	I	N	

Sur cette exoplanète, une année dure... 19,5 jours !

Lors d'une expérience fascinante, des scientifiques indiens ont découvert une exoplanète particulière en orbite autour d'une étoile ressemblant au Soleil, située à environ 600 années-lumière.

La planète a été nommée EPIC 211945201b ou K2-236b, et elle est plutôt grande : environ 27 fois plus massive que la Terre. Cette découverte voit l'Inde rejoindre un petit groupe de pays qui ont, jusqu'à présent, confirmé l'existence d'une planète en dehors de notre système solaire.

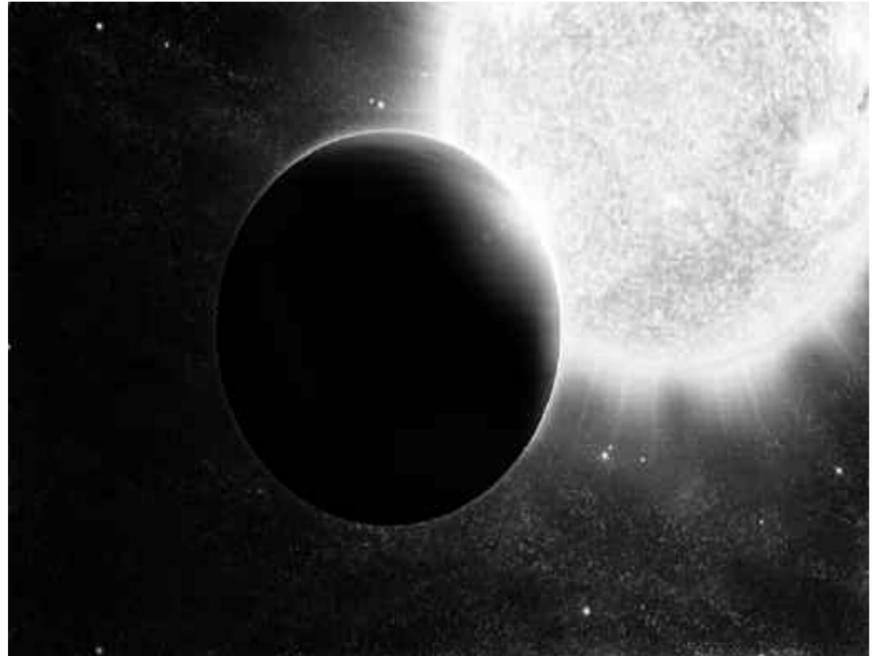
Les exoplanètes ne sont pas rares ces temps-ci, en effet, nous avons déjà pu confirmer l'existence de 3.786 d'entre elles. Mais la grande majorité (soit environ 2.600), ont été repérées puis confirmées comme étant des planètes par le télescope spatial Kepler de la Nasa.

Cette dernière planète a également été repérée comme une planète potentielle par Kepler, mais c'est ensuite une équipe de scientifiques indiens qui a pu confirmer qu'il s'agissait bien d'une planète, et non d'une simple comète ou autre objet astronomique – ce qui, en général, est la partie la plus délicate.

L'équipe était dirigée par Abhijit

Chakraborty, du Laboratoire de recherche physique (PRL). Ils ont passé un an et demi à l'observatoire Gurushikhar du PRL à Mount Abu (Inde), pour étudier les changements de lumière provenant de l'étoile-hôte de la planète, EPIC 211945201 ou K2-236, et effectuer une confirmation indépendante de sa masse. "Nous rapportons ici des preuves solides d'une exoplanète autour de EPIC 211945201 et confirmons sa nature planétaire", a rapporté l'équipe dans l'*American Astronomical Society's Astronomical Journal*.

L'équipe dirigée par Abhijit Chakraborty, du Laboratoire de recherche physique (PRL) à Ahmedabad (Inde) aura passé un an et demi à l'Observatoire infrarouge de Guru Shikhar du Mount Abu pour étudier les changements de luminosité provenant de l'étoile hôte de la planète EPIC 211945201 ou K2-236. Ce nouveau monde, probablement une géante de gaz, est sept fois plus proche de son étoile que la Terre du Soleil. La température en surface pourrait donc atteindre les 600 degrés Celsius, selon les chercheurs. Nous savons par ailleurs que cette nouvelle exoplanète est environ vingt-sept (27) fois plus massive que la Terre, et que son rayon est environ six (6) fois plus grand. Naturellement, la proximité de son étoile-hôte rend la planète inhabitable. Vous retrouverez néanmoins tout ce beau monde à environ six cents (600) années-lumière de la Terre.



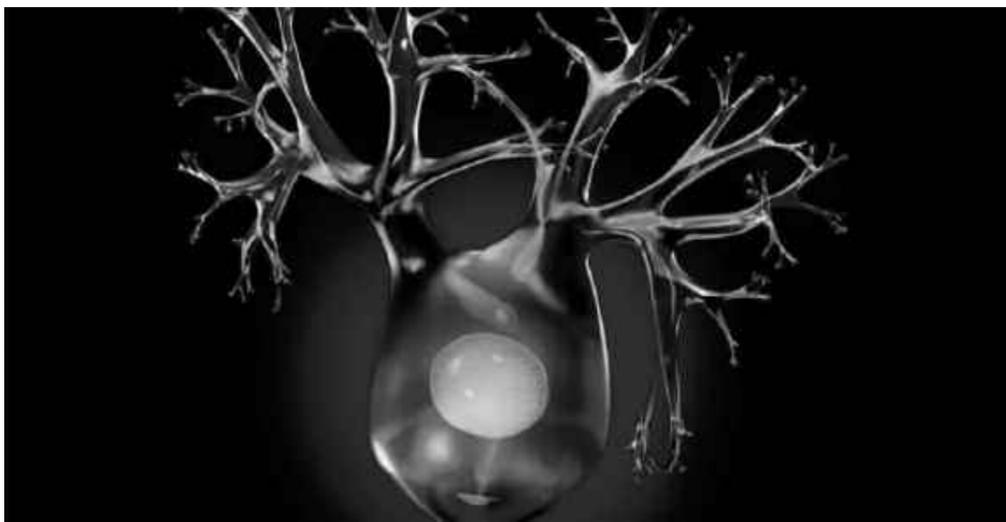
Une exoplanète inhabitable

Les scientifiques ont par ailleurs été en mesure de déduire quels éléments peuvent être trouvés sur cette planète. Les analyses laissent à penser que la glace, les silicates et la teneur en fer représentent au moins 60 à 70 % de la masse totale.

Au-delà de la découverte, cette nouvelle annonce nous montre que l'Inde dispose

aujourd'hui de la technologie et de l'expertise nécessaires pour confirmer l'existence d'exoplanètes par leurs propres moyens. L'Organisation indienne pour la recherche spatiale (ISRO) a en effet réalisé de grands progrès ces dernières années en établissant de nouveaux records pour les lancements de satellites et en plaçant une sonde en orbite autour de Mars – le tout pour des prix considérablement réduits.

Des neurones créés... à partir de cellules sanguines !



Des chercheurs américains sont parvenus à créer des neurones à partir de lymphocytes, des cellules sanguines participant à la défense de notre organisme. Le protocole utilisé par les scientifiques se nomme "transdifférenciation". Notre organisme

contient des neurones, ces cellules transmettant des messages électriques et constituant l'unité fonctionnelle de base du système nerveux. Nous avons également des lymphocytes T, des cellules sanguines jouant un rôle important dans les défenses du système

immunitaire.

Or si ces deux cellules n'ont pratiquement rien en commun, des chercheurs de l'Université de Stanford (États-Unis) ont affirmé avoir transformé des lymphocytes T en neurones et ce en trois semaines ! Pour ce faire,

ils y ont simplement ajouté quatre protéines, comme l'indique une étude publiée dans la revue *PNAS* le 4 juin 2018.

Par le biais d'un protocole baptisé "transdifférenciation", le lymphocyte T se change en neurone sans avoir besoin de passer par l'état de cellule souche pluripotente, c'est-à-dire celui d'une cellule capable de se différencier en de nombreux types cellulaires différents. Rappelons que les chercheurs de Stanford avaient déjà utilisé cette technique en 2010 pour créer des neurones en partant de cellules prélevées sur de la peau de souris, avant de faire le test sur des cellules humaines.

Un simple échantillon sanguin

En revanche, les chercheurs ont affirmé dans un communiqué de l'établissement que prélever des cellules de la peau était une pro-

cédure invasive et douloureuse. C'est pour cette raison qu'a été développée cette nouvelle technique, possible avec un simple échantillon sanguin. Ainsi, rien qu'avec un millilitre de sang (frais ou congelé), il serait possible de générer environ 50.000 neurones !

En revanche, les scientifiques soulignent le fait que les neurones obtenus ne sont pas parfaits. En effet, ces derniers ne parviennent pas à créer des synapses fonctionnelles. Cependant, les chercheurs continuent à travailler et tentent actuellement d'améliorer leur technique. Enfin, ces neurones ne sont pas inutiles dans la mesure où il est possible d'en étudier certaines fonctions. Ils peuvent alors représenter un modèle dans le cadre d'études portant sur des maladies telles que l'autisme ou encore la schizophrénie.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Drone

Inventeur : David Harari

Date : 1977

Lieu : états-Unis

Cet engin volant sans pilote est avant tout une invention militaire. Ses racines remontent aux conflits au Proche-Orient à la fin des années 70. Engin de mort pour ses détracteurs et arme indispensable à toute armée moderne pour ses partisans, le drone a révolutionné l'art de la guerre bien avant de s'imposer comme un jouet pilotable.



**NCIS : LOS ANGELES
IDENTITÉ**

21h00



Rétabli après sa blessure par balles, l'agent spécial G. Callen réintègre l'OPS de Los Angeles, spécialisée dans les missions d'infiltration. Il retrouve Sam, Kensi, Hetty et Dominic, une recrue dont les compétences en informatique font l'admiration de tous. L'équipe doit enquêter sur l'assassinat du commandant McGuire. Celui-ci était chargé d'une opération visant à démanteler un cartel de drogue au Mexique.

TPMP REFAIT L'ANNÉE !

21h00



Alors qu'une nouvelle saison télévisuelle s'achève, voici l'occasion pour la joyeuse équipe de « Touche pas à mon poste ! » de remercier le public et les téléspectateurs pour leur fidélité. Entouré de ses chroniqueurs, Cyril Hanouna propose à ses « p'tites beautés » de revoir les meilleurs moments de l'émission, riche en émotion, happenings et autres séquences incroyables. Des images inédites, de nombreuses surprises et des cadeaux sont également au programme de cette édition spéciale où tout peut arriver.

ENVOYÉ SPÉCIAL

21h00



Les révoltés de Linky. D'ici à 2021, les compteurs électriques intelligents Linky doivent être installés dans 35 millions de foyers français. Mais l'opération suscite des craintes et des polémiques. Des usagers affirment vivre un enfer depuis leur installation : incidents techniques, facture en hausse... Scandale chez les stupés. Le 17 octobre 2015, 7, tonnes de résine de cannabis sont découvertes dans trois camionnettes garées en plein Paris. Cette saisie record entraîne la chute de l'un des plus grands policiers de France, François Thierry, le patron de la lutte antidrogue.

**LA LOI D'ALEXANDRE
L'AMOUR NE SUFFIT PAS**

21h00



Figure admirée et respectée du barreau, Maître Alexandre Laurent doit assurer la défense de Benoît Vauthier, un brillant professeur de médecine accusé du meurtre d'un directeur de centre équestre. La victime était l'amant de sa femme. Tout accuse Vauthier. Son épouse, Eléonore, venait de lui faire part de son intention de divorcer et de vendre leur maison afin de pouvoir rapidement investir dans l'affaire de son nouvel amoureux.



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

THREE GIRLS

21h00



Rochdale, en 2008. Holly Winshaw, 15 ans, vient d'être emmenagée dans cette ancienne cité ouvrière avec sa famille, qui traverse une mauvaise passe financière. En pleine révolte contre l'autorité de son père Jim, elle multiplie les virées avec ses nouvelles copines, Amber et Ruby Bowen, deux sœurs livrées à elles-mêmes. Les adolescentes passent la majeure partie de leur temps dans des fast-foods pakistanais où le livreur, Shabir Ahmed, dit - Daddy -, les abreuve de kebabs, de cigarettes et de vodka. Un jour, exigeant une contrepartie, il viole Holly. Celle-ci le dénonce à la police, qui l'arrête puis le libère aussitôt. Sous la menace de Daddy et l'influence de Amber, Holly plonge dans l'enfer de la prostitution...

LES ENFANTS DE LA TÉLÉ

21h00



L'animateur a repris les rênes de cette émission culte créée en 1994 sur le service public et qui a toujours l'ambition de faire vivre ou revivre des moments parlants et marquants du petit écran. Laurent Ruquier reçoit plusieurs personnalités qui partagent leur actualité mais aussi des anecdotes cathodiques et personnelles. Les programmes emblématiques, les fameuses casseroles cocasses ou étonnantes des invités mais également les images du Web, de la Télévision internationale, ainsi que des happenings et un live musical sont au rendez-vous.

**CAUCHEMAR EN CUISINE
HYÈRES**

21h00



Vanessa et son conjoint, Stéphane, ont ouvert un restaurant à Hyères, dans le Var, il y a un an et demi. Mais l'établissement est désespérément vide. Le chef étoilé Philippe Etchebest tente de comprendre d'où vient le problème. Il constate que Stéphane, qui a pourtant plus de 20 ans de métier, est désorganisé en cuisine. Philippe Etchebest s'aperçoit également que Vanessa communique peu et ne voit pas ses propres erreurs... La toque se demande si - pour une fois - il ne va pas renoncer à leur venir en aide...

**ALICE NEVERS
DANS LA PEAU**

21h00



Judith, une jeune et talentueuse tatoueuse, est retrouvée morte, un couteau planté entre les omoplates. Les enquêteurs remarquent qu'elle porte un nom - Julou -, tatoué sur son bras entre deux cœurs. L'oncle et tuteur de la victime révèle à Marquand que sa sœur jumelle est morte noyée un mois plus tôt.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comRédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulhaie
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

GREY'S ANATOMY

POURQUOI SANDRA OH NE REVIENDRA PAS

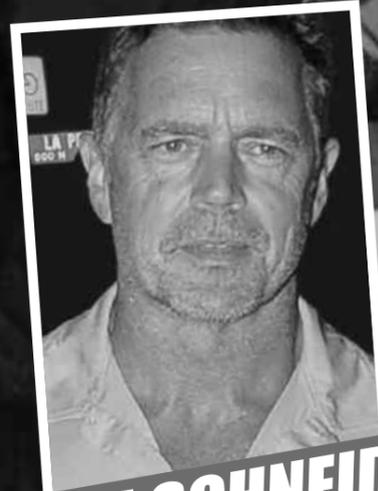
Lors d'une interview pour TV Line, Sandra Oh a confié qu'elle ne comptait pas camper de nouveau le rôle de Cristina : "On me pose régulièrement la question et je réponds vraiment ce que je ressens à ce moment-là. Et aujourd'hui, ma réponse est non." Elle préfère se concentrer sur l'avenir, sur son rôle dans la série Killing Eve (bientôt diffusé sur Canal+).



DEMI LOVATO

"TRÈS MALADE" : LA CHANTEUSE DOIT RESTER CLOÎTRÉE DANS SON HÔTEL

En pleine tournée européenne pour son "Tell Me You Love Me Tour", la jeune chanteuse a annoncé le report de plusieurs concerts. Malade et malheureuse, Demi Lovato témoigne de sa frustration depuis sa chambre d'hôtel. Désespérée par ces mesures de dernière minute, la chanteuse de 25 ans a multiplié les messages d'excuses sur les réseaux sociaux.



JOHN SCHNEIDER

L'ACTEUR CONDAMNÉ À DE LA PRISON

Coup dur pour l'interprète de Bo Duck de la série Shérif, fais-moi peur. L'acteur John Schneider s'apprêterait à passer par la case prison pour défaut de paiement de sa pension alimentaire à son ex-femme Elly Castle. Selon les informations communiquées par TMZ, l'Américain de 58 ans pourrait d'ores et déjà être derrière les barreaux à Los Angeles.

Fadjr	03h37
Dohr	12h49
Asr	16h40
Maghreb	20h11
Icha	21h52

MONDIAL 2026

LE MAROC, CINQ FOIS MALHEUREUX !



Il y a 8 ans pour s'y préparer : le trio États-Unis/Canada/Mexique a été désigné pour organiser en 2026 la première Coupe du monde à 48 équipes, au dépens du Maroc. Le vote fut sans appel : 134 pour États-Unis/Canada/Mexique, 65 pour Maroc, 1 vote pour aucun candidat, sur 203 votants. Il y a 211 fédérations affiliées à la Fifa, mais le Ghana a été suspendu, les pays concernés ne pouvaient voter, ni trois associations liées aux USA (Guam, îles Vierges et Porto Rico). "La Fifa propulse le football dans une nouvelle ère", a déclaré le président de l'instance Gianni Infantino après le vote. Jamais un tel vote n'a été aussi indécis, car c'était la 1^{re} fois que le scrutin était ouvert à autant de votants. Auparavant, c'était non pas le Congrès de l'instance mais son comité exécutif —

soit une vingtaine de personnes —, devenu depuis Conseil de la Fifa, qui attribuait les Mondiaux. Cette réforme était vue comme un moyen de dissiper l'odeur de souffre qui avait entouré les dernières attributions de l'ère Sepp Blatter. Pour rappel, la désignation de la Russie pour le Mondial-2018 et du Qatar pour 2022 le même jour en 2010 avait soulevé une vague de polémiques et de soupçons. Élu à la tête de l'instance le 26 février 2016, M. Infantino s'est efforcé de redorer l'image de la Fifa après le scandale de corruption qui avait entraîné la démission de son prédécesseur. Son souci de la transparence a aussi fait grincer des dents, à l'image de la commission chargée de l'évaluation des deux candidatures au regard d'une série de critères définis. Verdict : le dossier du Maroc a obtenu une note globale de 2,7 sur 5 contre 4 sur 5 pour le trio États-Unis/Canada/Mexique.

Déjà 4 fois candidat malheureux à l'organisation du Mondial (1994, 1998, 2006 et 2010), le Maroc croyait toutefois toujours en ses chances de devenir le second

pays du continent africain, après l'Afrique du Sud en 2010, à accueillir l'un des événements les plus importants de la planète. Raté, il a désormais échoué 5 fois. Il bénéficiait pourtant du soutien de nombreux pays européens, dont la France, notamment en raison de sa proximité géographique, et africains, à l'appel du président de la Confédération africaine de football (Caf) Ahmad Ahmad.

Le Maroc misait sur des atouts autres que purement financiers pour faire la différence : "La ferveur autour du football dans le pays et sur le continent, la proximité avec des villes hôtes ramassées dans un rayon de 550 km, ou encore des stades modulaires", avait notamment plaidé le président du comité de candidature marocain. Ça n'a pas suffi.

L'attitude de Donald Trump, qui avait scandalisé la Planète Foot en lançant sur Twitter des menaces à peine voilées à ceux qui ne soutiendraient pas la candidature "United 2026", n'a pas joué en tout cas en défaveur de la candidature.

DOUANES

CHANGEMENT DES DIRECTEURS RÉGIONAUX

Le directeur général des Douanes algériennes, Bahamid Farouk, a opéré un mouvement dans le corps des directeurs régionaux des Douanes.

Ce mouvement, décidé il y a plusieurs semaines, a touché dix directions régionales.

Il s'agit ainsi de Tahar Khadraoui

nommé à Blida, Karim Mensous à Tébessa, Bourouba El-Hocine au Port d'Alger, Mohamed Ben Brahim à Sétif, Aïssa Boudergui à Annaba, Toufik

Benhamla à Ouargla, Rachid Kerrouche à Chlef, Hamel Belkhir à Tlemcen, Abdenour Heddadou à Constantine et Noureddine isouleh à Oran.

PUBLICITÉ

SOS
قرى الأطفال

اليتيم ...
أحلام، آمال، رغبات
ساهموا في بناء مستقبله
صح رمضانكم
تبرعوا بذكاتكم لفائدة الأطفال
رقم الحساب 21 0200002287 00617 001 BNA

الهاتف 021 33 34 81 البريد info@sos-algerie.org SOS Villages d'Enfants Algérie (Page Officielle)